



Driss Lachguar président les travaux
du 7^{ème} Congrès provincial USFP/Safi

*L'USFP ne peut en aucun cas disparaître
suite à une quelconque décision pour la
bonne raison qu'il n'est pas né sur décision*

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10503

Mardi 6 Mai 2025

Entre slogans et réalités

La faillite silencieuse
du projet d'Etat
social au Maroc



*Le black-out en Espagne, au
Portugal et en France suscite
un nouveau débat*

L'essor des
renouvelables
menace-t-il notre
stabilité électrique ?



Page 3

Page 4

Driss Lachguar présidant les travaux du 7^{ème} Congrès provincial USFP/Safi

L'USFP ne peut en aucun cas disparaître suite à une quelconque décision pour la bonne raison qu'il n'est pas né sur décision

Dans le cadre du chantier prodigieux de la restructuration et du renouvellement des instances, régionales et locales de l'Union socialiste des forces populaires, s'est tenu le 7^{ème} Congrès régional de Safi avec la participation agissante de l'ensemble des militantes et militants encadrés par les instances régionales et provinciales.

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar accompagné de responsables itihadis, membres du Bureau politique, et du Conseil national a présidé lesdits travaux.

« L'USFP ne peut en aucun cas disparaître suite à une quelconque décision pour la bonne raison qu'il n'est pas né sur décision, nous sommes des acteurs avec des racines constantes dans le sol politique marocain qui ne peuvent être arrachées. Et pour ceux qui pensent le contraire, l'Histoire est là pour illustrer à travers toutes les stations la justesse des positions de l'USFP et la pertinence de son analyse », a, de prime abord, introduit Driss Lachguar son allocation inaugurale de cet évènement.

Ainsi, en procédant à l'ouverture de ces travaux, intervenant au milieu de la dynamique que connaît le déploiement militant du parti des forces populaires, le premier responsable du parti des forces populaires n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage aux « symboles » du militantisme de la grande région de Safi, tels que « le défunt Al Ouadii Al Assafi, le combattant Mohamed Ach-chaâbi, le combattant Mohamed Lamrabi, et Maître El Oualladi qui a contribué à l'ancrage de la culture des droits de l'Homme dans la pro-

vince ». De même qu'il a exprimé ses félicitations à Naoufal El Bouâmri pour la prise en charge de la responsabilité de la direction de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme, estimant que le pays a besoin d'une organisation « forte, courageuse et audacieuse ».

Par ailleurs, Driss Lachguar a passé en revue les différentes étapes de l'histoire du parti des forces populaires en indiquant : « Nous ne sommes pas un parti issu de volontés diverses de sa création, nous sommes affiliés aux racines... ».

A ce propos, le leader usfpéiste a évoqué les souvenirs du Congrès extraordinaire de 1975, mettant en lumière les grands débats dirigés par le défunt Omar Benjelloun en attestant : « Nous avons été imprégnés par l'analyse concrète de la réalité ».

Là-dessus, mettant en lumière le choix de la devise : « Moralisation de la vie politique et immunisation de la démocratie » et abordant la situation politique, Driss Lachguar a souligné que la moralisation de l'action politique est une condition sine qua non pour l'immunisation de la démocratie tout en déplorant la récession, les excès politiques et le manque de sérieux ».

De ce fait, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires a réitéré le concept de la motion de censure présentée par le parti en affirmant que l'objectif n'est pas de « faire chuter le gouvernement mais plutôt de « raviver le débat politique réel dans l'enceinte de l'institution parlementaire. « Nous sommes un Etat d'institutions et non pas un Etat fragile... Nous aspirons à ce que les citoyens suivent un véritable débat à travers leurs écrans autour de l'avenir de



leur pays au lieu et à la place de l'incursion numérique qui vide les élections de leur teneur », a-t-il développé.

Dans cette même veine, le responsable itihadî a enchaîné en déclarant redouter la transformation des prochaines échéances électorales en échéances purement formelles d'autant que la majorité étend sa domination et son hégémonie sur l'ensemble des institutions, gouvernement et conseils territoriaux en l'occurrence, martelant que cela « ne reflète pas la réelle volonté du peuple marocain, tant qu'il n'y a pas de stand-by correctif émergeant de l'intérieur des institutions ».

Et de conclure en exprimant sa satisfaction du rapport de la commission préparatoire du 7^{ème} Congrès provincial de Safi, considérant que la symbiose entre les portées partisane et syndicale constituée à n'en pas douter un fondement essentiel de l'édification d'une organi-

sation solide, tout en appelant l'ensemble des participants à ces travaux à œuvrer à la consolidation des secteurs partisans...

En outre, s'adressant à la population de Safi, il a clamé : « Malgré toutes les richesses et l'importance des ressources minières et des gisements de phosphates dont ils jouissent, les habitants de cette province n'en profitent pas pleinement. Aussi est-il temps de se soulever par le biais des urnes afin de bien choisir leurs réels représentants ».

Enfin, il convient de signaler que les responsables et militants de toutes les provinces affiliées à la région de Marrakech-Safi (Marrakech, El Kelâa des Sraghna, Youssoufia, Echemaiâ, Chichaoua, Essauira) ont activement participé à ces travaux, en s'impliquant pleinement dans les débats orientés vers les perspectives d'avenir du parti des forces populaires (...)

Rachid Meftah



Entre slogans et réalités

La faillite silencieuse du projet d'Etat social au Maroc



Peut-on construire une véritable justice sociale dans un pays miné par l'inflation, l'effondrement de la classe moyenne, la corruption structurelle et la fragilité des services publics ? Et les slogans peuvent-ils encore masquer l'ampleur d'un malaise économique et social profond, annonciateur d'un divorce inquiétant entre citoyens et institutions ?

Alors que le gouvernement martèle son engagement envers un prétendu Etat social, la réalité du quotidien marocain offre un contraste brutal : flambée des prix, appauvrissement des ménages, effondrement de la confiance dans les institutions, et recul inquiétant de l'efficacité publique. Le «modèle marocain» est en panne, miné par des inégalités croissantes, des arbitrages budgétaires contestables, et une gouvernance marquée par l'inaction ou le clientélisme.

Ce texte propose une analyse rigoureuse d'une situation critique à travers quatre axes interdépendants, appuyés par des données récentes, des comparaisons internationales et des recommandations structurelles.

1. Perte de confiance et hyperinflation sociale : un fossé qui se creuse

L'indice de confiance des ménages s'établit à 46,6 points au premier trimestre 2025, signe d'une fracture durable entre citoyens et gouvernants. Ce chiffre, en apparence technique, reflète une perte de repères socioéconomiques. Les politiques publiques semblent incapables d'enrayer l'inflation, qui a atteint 4,3% en

2024, tandis que les produits alimentaires ont enregistré une hausse moyenne de 7,5%, avec des pics de +50% sur les céréales et les huiles.

Les salaires stagnent, les prix explosent, les mécanismes d'aide sociale s'essouffent : 42% des ménages n'arrivent plus à couvrir leurs besoins de base. L'Etat semble absent face aux spéculateurs, incapable de réguler le marché, ni de rétablir un rapport de force favorable aux plus vulnérables. La promesse d'un Etat protecteur vire à la fiction, nourrissant frustration, colère sociale et désengagement civique.

2. Classe moyenne en chute libre et corruption normalisée : un double effondrement

La classe moyenne, pilier de toute stabilité démocratique, est en déclin vertigineux. Elle représente moins d'un quart de la population, selon le CESE. Un fonctionnaire marocain perçoit en moyenne 4000 dirhams par mois, alors que le seuil de vie décente dépasse 8000 dirhams, selon des estimations indépendantes. Ce décrochage alimente le ressentiment et pousse des franges entières vers la précarité.

Dans le même temps, la corruption devient une norme implicite de gouvernance. Le Maroc recule à la 97^{ème} place dans le classement de Transparency International, et l'impunité s'installe : aucune grande affaire ne débouche sur des sanctions exemplaires. Le principe constitutionnel de «reddition des comptes» reste lettre morte. Ce climat affaiblit l'Etat de

droit et transforme l'appareil public en un outil d'exclusion et d'inégalités.

3. Fragilité structurelle et vulnérabilité sociale : les failles d'un modèle inégalitaire

Le Maroc repose sur une économie duale, où le secteur informel représente 30% du PIB et plus de 2,4 millions de travailleurs sont sans droits ni protection. Cette économie de survie échappe à la régulation et limite les capacités fiscales de l'Etat, hypothéquant toute politique redistributive ambitieuse.

Les femmes, notamment en milieu urbain et rural, subissent une double marginalisation : un taux de chômage de 42% en ville, contre 22% pour les hommes, et une quasi-absence de couverture sociale dans les zones agricoles. Les services sociaux fondamentaux s'effondrent : dépenses de santé plafonnées à 6% du budget national, et un taux d'analphabétisme alarmant de plus de 28% au niveau national, atteignant 40% en milieu rural.

A cela s'ajoutent une dépendance commerciale dangereuse (68% des échanges avec l'UE), une fuite massive des compétences, et une fracture numérique croissante, qui empêchent tout saut qualitatif vers un développement inclusif.

4. L'urgence d'un changement systémique : repenser l'Etat social au-delà du slogan

Il ne s'agit plus d'ajustements techniques ou de réformes à la marge. Le Maroc a besoin d'une refondation de son

modèle socioéconomique, portée par une volonté politique claire, des choix courageux et une vision à long terme.

Parmi les chantiers prioritaires :

- Mettre en place une fiscalité plus juste, incluant une imposition progressive des grandes fortunes et des rentes improductives.

- Redéployer les subventions vers les filières agricoles durables, et non vers les importateurs ou les grands distributeurs.

- Revoir la dette publique, afin de dégager des marges pour financer l'éducation, la santé et les infrastructures sociales de proximité.

- Renforcer les compétences de la Haute Autorité indépendante de lutte contre la corruption, en la dotant de pouvoirs réels d'enquête et de sanction.

- Décentraliser les politiques sociales, avec un système de financement territorial basé sur des indicateurs de résultats (scolarisation, santé, emploi).

Des exemples de pays comme le Portugal (revalorisation des salaires et lutte contre la spéculation immobilière), le Rwanda (gestion rigoureuse et couverture universelle en santé) ou l'Uruguay (transparence fiscale et inclusion sociale) prouvent que les réformes profondes sont possibles si elles s'ancrent dans la justice et la démocratie.

Conclusion : reconstruire le pacte social ou gérer l'effondrement ?

Le Maroc est à la croisée des chemins. Soit il assume un tournant social historique, fondé sur la justice, la solidarité et la transparence, soit il continue de gérer les symptômes d'un système inégalitaire voué à l'échec. Les citoyens attendent des réponses concrètes, pas des discours. L'Etat ne pourra reconquérir la confiance qu'en démontrant, preuves à l'appui, qu'il agit pour tous et non pour quelques-uns. L'heure n'est plus aux slogans. Elle est à la responsabilité. La réponse est entre les mains des électeurs en 2026 et en 2027.

Par Mohamed Assouli

Membre du Comité national d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Le black-out en Espagne, au Portugal et en France suscite un nouveau débat

L'essor des renouvelables menace-t-il notre stabilité électrique ?

L'intégration des énergies renouvelables dans le système énergétique est-elle la cause des coupures d'électricité enregistrées dernièrement en Espagne, au Portugal et en France ? A en croire le gestionnaire du réseau électrique espagnol, Redeia, société mère de Red Eléctrica Española (REE), certains risques structurels pesant sur la stabilité du système énergétique espagnol ont été pointés du doigt lors de la présentation de ses résultats annuels en février 2024. Parmi les menaces identifiées figuraient des « coupures de production » potentielles liées à la montée en puissance des énergies renouvelables, mais également des vulnérabilités sur le plan cybernétique.

Nécessité de l'accompagnement d'infrastructures techniques adaptées

Dans son rapport de près de 400 pages, révèle le journal *Le Figaro*, Redeia soulignait que « la forte pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique espagnol, sans l'accompagnement d'infrastructures techniques adaptées, pouvait engendrer des perturbations majeures ». « La production renouvelable, en l'absence de capacités techniques suffisantes pour faire face aux aléas du réseau, peut entraîner des coupures sévères de production », prévenait le document. Ces déséquilibres pourraient, selon l'entreprise, se traduire par une inadéquation entre l'offre et la demande, compromettant l'approvisionnement électrique à court et moyen termes.

Autre élément d'alerte mentionné : la fermeture progressive des centrales conventionnelles (gaz, charbon, nucléaire), qui prive le système d'une capacité dite « ferme », c'est-à-dire capable d'être mobilisée rapidement et de manière prévisible. Cette transition énergétique, bien qu'essentielle, pourrait, selon Redeia, « accroître les difficultés d'exploitation du réseau, entraîner des limitations à la production, des restrictions techniques, voire des ruptures d'approvisionnement ».

Redeia tempore sur les causes de la panne géante en Espagne

Mais ces mises en garde, formulées dans le cadre légal des obligations d'information financière, ne doivent pas être interprétées comme un lien direct avec la panne généralisée qui a frappé l'Espagne, le Portugal et une partie du sud de la France. C'est du moins ce qu'a affirmé Beatriz Corredor, présidente de Redeia, dans un entretien accordé à la radio Cadena Ser. « Il n'est pas exact d'associer cette panne à la forte pénétration des énergies renouvelables en Espagne. La production renouvelable est sûre », a-t-elle insisté.

La dirigeante a tenu à rappeler que le



rapport de février n'avait d'autre but que d'identifier un éventail de risques potentiels, conformément à la réglementation en vigueur. Elle a également souligné les avancées techniques qui permettent aujourd'hui aux énergies renouvelables de fonctionner avec une stabilité comparable à celle des sources conventionnelles : « Elles disposent de mécanismes de régulation qui leur permettent déjà de se comporter presque comme les technologies traditionnelles. »

Redeia a également évoqué, dans ledit rapport, les risques liés à la cybersécurité. L'entreprise reconnaît que des attaques ou incidents sur les systèmes informatiques pourraient affecter l'approvisionnement électrique à l'échelle nationale, engendrant non seulement des coûts importants mais aussi des dommages réputationnels. Ces propos ont alimenté certaines hypothèses sur une possible cyberattaque ayant provoqué la panne, mais Red Eléctrica a formellement écarté ce scénario. Pour l'heure, l'origine exacte de l'incident demeure inconnue.

Transition énergétique : les défis cachés des énergies renouvelables

En attendant les résultats des enquêtes sur les dernières coupures, plusieurs experts estiment que l'intégration massive dans les réseaux électriques des énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité), souvent présentées comme la solution miracle pour décarboner notre électricité, soulève d'importants défis. Intermittence, coûts cachés, dépendance aux métaux rares... Selon eux, derrière l'image verte des EnR se cachent des risques techniques, économiques et géo-

politiques qui pourraient, si l'on n'y prend pas garde, fragiliser notre approvisionnement énergétique.

L'intermittence, talon d'Achille des renouvelables

Contrairement aux centrales nucléaires ou au gaz, qui produisent de l'électricité en continu, les parcs éoliens et solaires dépendent du vent et du soleil. Une météo défavorable peut faire chuter leur production du jour au lendemain, comme l'a montré la crise énergétique européenne de 2021, lorsque des vents faibles ont paralysé l'éolien.

Les réseaux électriques ont besoin d'un équilibre parfait entre production et consommation pour éviter les blackouts. Or, aujourd'hui, le stockage à grande échelle reste limité. Résultat, les gestionnaires de réseau doivent compenser les variations des EnR avec des centrales à gaz ou des batteries, ce qui alourdit la facture et maintient une dépendance aux énergies fossiles.

Des coûts sous-estimés et une rentabilité fragile

Si le solaire et l'éolien sont devenus très compétitifs, leur développement repose encore en grande partie sur des subventions publiques. En Allemagne et en Espagne, la baisse des tarifs garantis a déjà fait fuir certains investisseurs. Autre écueil : lorsque le soleil et le vent sont abondants, la production renouvelable fait s'effondrer les prix de gros de l'électricité, rendant les centrales conventionnelles moins rentables... mais toujours indispensables pour les jours sans vent ni soleil.

En conséquence, certains pays, comme la France, misent sur un mix énergétique combinant nucléaire et renouvelables pour garantir stabilité et décarbonation. Mais cette stratégie nécessite des investissements colossaux dans les réseaux et le stockage.

Nouvelles dépendances : la face cachée des métaux verts

Autre paradoxe et non des moindres, pour se libérer du pétrole et du gaz, les énergies renouvelables nous rendent dépendants de métaux critiques. Lithium, cobalt, terres rares... Ces matériaux, indispensables aux batteries et aux panneaux solaires, sont extraits dans des pays comme la Chine, la République démocratique du Congo ou le Chili, où les conditions environnementales et sociales sont souvent controversées. A noter que l'Europe, qui importe aujourd'hui 98% de ses terres rares, pourrait se retrouver en situation de vulnérabilité, comme c'est le cas avec le gaz russe.

Environnement : le mirage 100% propre ?

Enfin, si les EnR réduisent les émissions de CO₂, elles ne sont pas sans impact écologique. Les parcs éoliens menacent les oiseaux migrateurs, les barrages hydroélectriques perturbent les écosystèmes fluviaux, et les panneaux solaires usagés posent un défi de recyclage. Sans oublier les conflits d'usage des terres, comme en Allemagne, où des projets éoliens ont été bloqués par des rivaux.

Hassan Bentaleb

SAR la Princesse Lalla Hasnaa visite à Bakou le Festival international du tapis d'Azerbaïdjan

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, a visité, dimanche à Bakou, le Festival international du tapis d'Azerbaïdjan, qui célèbre le riche patrimoine culturel de ce pays d'Asie occidentale et honore les maîtres-artisans et leur savoir-faire ancestral.

Organisé dans le cadre historique de la ville ancienne d'Icherisheher, le Festival international du tapis d'Azerbaïdjan met à l'honneur l'un des arts les plus emblématiques de l'identité azerbaïdjanaise, à savoir l'art traditionnel du tissage du tapis, inscrit en 2010 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

A son arrivée, SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Invitée d'honneur du Festival, a été saluée par Emin Mammadov, président du Conseil d'administration d'"Azerkhalcha" (établissement dédié à la préservation et à la promotion du tissage du tapis azerbaïdjanais), artiste émérite de la République d'Azerbaïdjan, et Rufat Mahmud, maire de la ville ancienne "Icherisheher", en présence de l'ambassadeur du Maroc en Azerbaïdjan, Mohamed Adil Embarch, et du direc-

teur général de la Maison de l'artisan, Tarik Sadik.

A cette occasion, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a visité les pavillons de pays participants au Festival, notamment le Kazakhstan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Pakistan et le Tatarstan.

Son Altesse Royale a aussi effectué une visite au Centre des arts traditionnels azerbaïdjanais qui oeuvre en faveur de la préservation et du développement des arts et de l'artisanat traditionnels de l'Azerbaïdjan, en formant de jeunes artistes-artisans talentueux et créatifs dans des métiers tels que la céramique, le batik, la bijouterie et la sculpture sur bois.

Par la même occasion, Son Altesse Royale a assisté aux différentes étapes du tissage et du traitement du tapis d'Azerbaïdjan, avant d'assister également aux tissages de tapis représentant les diverses régions de ce pays d'Asie occidentale, qui se distinguent par leur grande variété, leur mode de tissage et leur composition, les figures géométriques utilisées, la subtile harmonie dans le jeu des couleurs, la richesse de leur ornementation et le caractère singulier et la finesse des détails de chaque exemplaire.

Par la suite, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Has-



naa a suivi des explications, présentées par la designer Narjis Asgarova, sur la création digitale "Zaman" (Time), destinée à la promotion de la culture azerbaïdjanaise dans un style moderne, tout en donnant vie à l'architecture de l'ancien Icherisheher et aux riches motifs ornementaux des tapis locaux.

Cette exposition numérique, qui invite le public à un voyage infini dans le temps, est consa-

crée au 25e anniversaire de l'inscription des monuments d'Icherisheher sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et au 15e anniversaire de l'inscription de l'art traditionnel du tissage du tapis azerbaïdjanais sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

A travers des expositions, des expériences interactives et

des programmes éducatifs, le Festival international du tapis d'Azerbaïdjan se veut un événement de haute facture qui vise à rendre hommage aux maîtres-artisans, véritables dépositaires d'un savoir-faire précieux transmis de génération en génération. Il tend aussi à perpétuer les traditions ancestrales qui occupent une place cruciale dans le paysage culturel et artistique de l'Azerbaïdjan.

Le Forum annuel des personnes handicapées salue les efforts louables de SM le Roi en soutien à la population maqdessie

Les participants à la 4e session du Forum annuel des personnes en situation de handicap, organisée, dimanche dans la Ville Sainte, par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif (BMAQ), ont salué les efforts louables

de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en soutien à toutes les catégories de la population maqdessie.

A cette occasion, le président de l'Association Nour Al-Ain des per-

sonnes non-voyantes Mohamed Sayad a exprimé, dans une allocution au nom des associations participantes, ses remerciements et sa gratitude à Sa Majesté le Roi pour le grand intérêt que le Souverain porte aux actions de l'Agence.

Il a insisté sur l'importance que l'Agence accorde aux personnes handicapées, en consacrant une part fixe de son budget au soutien des institutions maqdessies œuvrant dans le domaine du handicap, dans le contexte difficile que vit la Ville Sainte.

Le forum, qui a vu la participation de 10 associations spécialisées et de plusieurs porteurs de projets, a été l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, à soutenir la Ville Sainte, ses habitants et leurs institutions en toutes circonstances, en concrétisation de sa devise : "Avec eux dans la prospérité comme dans l'adversité".

De son côté, le coordonnateur des programmes et projets de l'Agence à Al-Qods, Ismail Al-Ramli, a affirmé que cet événement annuel intervient en reconnaissance des efforts des personnes en situation de handicap et de leur rôle actif dans la société, notant que leurs réalisations remarquables démontrent qu'en leur offrant des opportunités, une formation et un soutien institutionnel, elles sont capables de jouer un rôle prépondérant au sein de leur communauté.

Les participants à ce forum ont été au rendez-vous, à cette occasion, avec une exposition de créations artistiques et de produits artisanaux réalisés par des personnes en situation de handicap, outre une présentation d'applications numériques destinées à cette catégorie.

L'événement s'est clôturé par diverses activités artistiques, dont un spectacle de marionnettes donné par un enfant autiste.



Ouverture à Rabat du colloque national sur le Parlement et la question du Sahara marocain

Les travaux du colloque national "Le Parlement et la question du Sahara marocain : pour une diplomatie parallèle efficiente et un plaidoyer institutionnel efficace" se sont ouverts, lundi à la Chambre des conseillers, à l'initiative du Groupe de travail thématique temporaire chargé de la question de l'intégrité territoriale.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'agenda du Groupe de travail temporaire, qui comprend également une série d'activités telles que des séances d'audition, des ateliers, le suivi des contributions et des travaux académiques sur la question du Sahara marocain, ainsi que l'examen d'un fonds documentaire riche couvrant les divers aspects du sujet.

Cette rencontre intervient dans le contexte de la dynamique que connaît la première cause nationale et des acquis engrangés par le Royaume pour parvenir au règlement définitif du différend

artificiel autour du Sahara marocain.

Elle s'inscrit également dans le sillage du renforcement de la mobilisation pour préserver ces acquis, ajoute la même source, notant que la diplomatie parlementaire constitue un levier majeur pour renforcer la dynamique internationale d'appui à la marocanité du Sahara.

Outre la séance d'ouverture consacrée aux allocutions des partis politiques, le programme de cet événement comprend deux séances thématiques, dont la première porte sur l'examen de la question du Sahara marocain, les évolutions y afférentes et les perspectives du règlement définitif de ce dossier, tandis que la deuxième séance aborde l'approche de développement et des droits de l'Homme.

Les travaux de cette conférence seront sanctionnés par un rapport comprenant les conclusions et recommandations qui seront formulées par des acteurs



politiques, académiques, de la société civile et des experts du dossier.

Le Groupe de travail thématique temporaire chargé de la question de l'intégrité territoriale

a été créé en vertu des dispositions du règlement intérieur de la Chambre des conseillers.

38^{ème} Congrès de l'UPA

Appel à une action arabe commune fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats

Le premier vice-président de la Chambre des représentants, Mohamed Sabbari, a appelé, dans une allocution lue au nom de la délégation parlementaire marocaine prenant part au 38^e Congrès de l'Union parlementaire arabe (UPA), à "la formulation d'une vision réaliste et commune, qui rompt avec les discours de division et jette les bases d'une nouvelle phase de l'action arabe commune fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats".

Cette vision devrait s'appuyer sur la promotion de l'esprit de la solidarité et d'entente entre les peuples arabes, a souligné M. Sabbari lors de la deuxième journée du Congrès, tenu dans la capitale algé-

rienne sous le thème "Le rôle de l'Union parlementaire arabe à la lumière des changements régionaux et internationaux", indique un communiqué du Parlement.

A cet égard, il a relevé que le thème de ce conclave dépasse le cadre organisationnel de l'Union pour couvrir les sujets stratégiques et les défis actuels auxquels la région arabe et le monde entier sont confrontés, testant ainsi "l'efficacité de l'UPA comme étant une plateforme qui permet de faire entendre la voix des peuples arabes".

Par ailleurs, le chef de la délégation parlementaire marocaine a mis en avant le rôle vital joué par l'UPA depuis sa création en 1974 dans le rapprochement du monde

arabe et la mise en place d'un espace propice au dialogue, à la convergence des points de vue et des volontés, outre sa contribution à la formation d'une culture parlementaire arabe démocratique basée sur la communication et la coopération entre les différents Parlements nationaux.

De même, il a salué le rôle de l'Union dans la coordination des efforts et l'unification des positions dans les forums parlementaires internationaux, ainsi que son soutien à l'esprit de fraternité et de l'action commune, appelant au développement de ses mécanismes d'action afin qu'ils soient cohérents avec le nouveau discours arabe en phase avec les transformations géostratégiques majeures que connaît le monde, en vue de préserver les intérêts de la Oumma arabe et l'indépendance de sa décision collective".

Abordant les derniers développements dans la région, M. Sabbari a affirmé que la cause palestinienne demeure le défi le plus saillant de l'agenda arabe, condamnant l'agression israélienne en cours contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie.

Il a, à cet égard, souligné la nécessité de mettre fin immédiatement à l'agression, de lever le siège, d'ouvrir les points de passage et de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits fondamentaux.

Dans cette veine, il a rappelé les positions fermes et le soutien continu apporté par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al-Qods, à

travers les actions humanitaires et de terrain menées par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, "qui consacre l'engagement du Maroc, Roi et peuple, en faveur de la cause palestinienne". Le 38^e Congrès de l'UPA a été marqué par la tenue de trois sessions, ainsi que des réunions des Comités de la Palestine, des Affaires de la femme, de l'enfant et de la jeunesse et des Affaires politiques et des relations parlementaires, outre la réunion de l'Assemblée des secrétaires généraux des Parlements arabes.

Au programme de ce conclave figuraient également des discussions axées sur une série de projets de résolution relatifs à la situation politique et économique dans le monde arabe, outre l'examen des moyens de renforcer les relations interparlementaires arabes et des développements sécuritaires de la Oumma arabe.

Les participants ont plâché sur le renouvellement des structures de l'Union ainsi que sur les candidatures pour abriter le siège de son secrétariat général.

Le Parlement marocain a été représenté à ce Congrès par une délégation de la section parlementaire nationale au sein de l'UPA, conduite par Mohamed Sabbari, premier vice-président de la Chambre des représentants, et comprenant Ahmed Akhchichine, vice-président de la Chambre des conseillers, les députés Mohamedi Touhout, Abderrazak Alhouch et Fayçal Zerhouni, ainsi que les conseillers Lahcen Hasnaoui et Salima Zidani.



La sécurité foncière réunit juges, adouls et avocats pour traiter les affaires de spoliation immobilière

La conférence nationale émet des recommandations pour réformer les lois foncières et de documentation



Une conférence nationale a été organisée mercredi 30 avril 2025 sous le thème : «La sécurité foncière: contraintes et perspectives», avec la participation de juges, d'adouls, d'avocats, ainsi que de responsables judiciaires, de représentants des autorités locales et d'experts en documentation et en droit foncier. Cet événement s'est déroulé au tribunal de première instance de Souk Sebti Oulad Nemma, relevant de la circonscription judiciaire de Béni Mellal-Khénifra.

Cette rencontre scientifique et professionnelle a permis de mettre en lumière la multiplicité des problématiques liées à la sécurité foncière au Maroc, dans un contexte de mutations rapides, notamment dans les zones rurales confrontées à une urbanisation croissante. Ce phénomène a engendré des lotissements non réglementés, compliquant davantage les transactions et leur documentation juridique.

Dans son discours d'ouverture, Aïcha El Aazem, présidente du tribunal de première instance de Souk Sebti, a souligné l'importance de cette initiative réunissant

les différents acteurs du système judiciaire. Elle a insisté sur le fait que la relation entre l'homme et la terre dépasse l'aspect matériel, constituant un socle de stabilité sociale et économique, ce qui nécessite une organisation rigoureuse et un encadrement législatif évolutif.

De son côté, Maître Driss Trali, président du Conseil régional des adouls près la Cour d'appel de Béni Mellal, a affirmé que garantir la sécurité foncière requiert une planification urbaine efficace et une politique foncière claire, soulignant que le foncier est une composante essentielle de la réussite des politiques publiques, notamment en matière d'investissement et d'aménagement du territoire.

Pour sa part, Maître Saïd Saroukh, président du Conseil régional des adouls près la Cour d'appel de Tanger, a salué la coopération professionnelle entre les adouls et l'institution judiciaire. Il a rappelé que la justice n'est plus seulement un organe de règlement des litiges, mais également un acteur administratif et sociétal à travers ce que l'on appelle aujourd'hui la justice de

proximité, appelant à renforcer ce rôle au service de la sécurité foncière.

Dans la même veine, Maître Bouchaïb Louardi, procureur du Roi près le tribunal de première instance de Souk Sebti, a estimé que «la multiplicité des régimes juridiques et la recrudescence des actes de spoliation nécessitent une approche plus rigoureuse des transactions». Il a affirmé que «le système foncier actuel a besoin d'une restructuration législative pour restaurer la confiance et réduire les litiges», plaidant pour un renforcement de la coordination entre les différents intervenants, une vision nationale intégrée fondée sur la complémentarité des rôles et un développement de la formation continue pour les adouls et les notaires afin de suivre les évolutions juridiques et techniques.

La conférence a donné lieu à diverses interventions d'avocats, d'experts fonciers et de responsables administratifs, qui ont mis en évidence les obstacles à la documentation des titres de propriété, la multiplicité des références juridiques, ainsi que les difficultés rencontrées par les citoyens

dans les procédures de conservation foncière, créant ainsi un environnement juridique complexe, préjudiciable à la confiance et à l'investissement.

La conférence a abouti à plusieurs recommandations, exprimées par les intervenants, notamment l'unification du système de documentation entre les adouls et les notaires, afin d'assurer une cohérence juridique et de simplifier les procédures contractuelles, la clarification du contenu des circulaires du conservateur général, pour éviter les interprétations divergentes pouvant nuire à la sécurité foncière ; la modification de l'article 4 du Code des droits réels, qui pose des problèmes pratiques affectant la documentation des actes juridiques ; la révision des dispositions de la loi de Finances relatives aux indemnisations pour expropriation pour utilité publique, en tenant compte de l'équité juridique et de l'article 109 du Dahir de la conservation foncière, en y intégrant la possibilité d'exercer des recours extraordinaires en plus de l'appel et du pourvoi en cassation ; ainsi que le renforcement du cadre juridique du travail des experts, en particulier en ce qui concerne l'évaluation foncière dans le cadre des expertises judiciaires.

Ces recommandations ont été largement accueillies par les participants, qui ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur foncier, de développer la formation continue des professionnels et de consolider le rôle de la justice comme garant de la sécurité foncière et de l'équilibre social.

Par ailleurs, les participants ont salué les efforts déployés par le comité organisateur et l'engagement des intervenants dans l'enrichissement du débat, appelant à la poursuite de ces rencontres scientifiques pour accompagner les défis croissants du secteur foncier au Maroc.

H.T

Rencontre à Rabat sur "Le pouvoir des Think Tanks africains dans l'analyse, l'anticipation et l'adaptation"

«**A**frique en mutation: le pouvoir des Think tanks africains dans l'analyse, l'anticipation et l'adaptation" est le thème d'une rencontre de haut niveau organisée actuellement à Rabat par l'Institut Royal des études stratégiques (IRES).

Réunissant les principaux think tanks africains, cette rencontre vise à renforcer les dynamiques de coopération intellectuelle, à mutualiser les expertises et à consolider les capacités d'anticipation stratégique du continent, indique l'IRES dans un communiqué.

Ce dialogue ambitionne de faire émerger une communauté africaine de réflexion stratégique capable d'accompagner les transitions multiples qui traversent le continent, à savoir les transformations géopolitiques, les défis climatiques, les transitions démographiques et numériques, les recompositions économiques ou encore les mutations sociales, précise la même source. Dans son allocution d'ouverture, le directeur général de l'IRES, Mohamed Tawfik Mouline, a mis en exergue le rôle fondamental des think tanks dans l'éclairage de la décision publique.

A travers leur capacité à produire une pensée stratégique autonome fondée sur une analyse rigoureuse et prospective des mutations en cours, les think tanks africains se positionnent comme des catalyseurs de changement et des vecteurs de souveraineté intellectuelle, a expliqué M. Mouline, cité par le communiqué. L'IRES, en tant qu'acteur majeur de l'intelligence stratégique sur le continent, a partagé son expérience en matière de veille, d'analyse prospective et d'accompagnement des politiques publiques.

Avec plus de 340 études à ca-

ractère prospectif et près de 400 rencontres scientifiques organisées à ce jour, l'Institut s'affirme comme un centre de référence, attaché à une approche globale intégrant les dimensions humaines, écologiques, économiques et géopolitiques.

Parmi les axes mis en lumière lors de cette rencontre figure l'Initiative Royale de l'Afrique Atlantique, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette initiative stratégique, structurante pour l'intégration régionale, vise à faire de la façade atlantique africaine un pôle d'intégration économique, de sécurité collective et de

rayonnement continental. Elle souligne la volonté du Royaume du Maroc de contribuer activement à la construction d'un espace africain solidaire, autonome et prospère.

Ce dialogue constitue une opportunité majeure pour renforcer les convergences intellectuelles africaines, poser les fondements d'une vision commune du développement, et encourager une gouvernance continentale fondée sur la responsabilité partagée, la coopération Sud-Sud et l'appropriation collective des leviers de transformation, conclut le communiqué.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

DENT DE LOUP	ASCÈTE REJET HOSTILE	DIVISION D'UNE PIÈCE	CUBE MARCHÉ	ÉCHOUE	LITHIUM	FIN DE VERBE	MORGUE
		PROVOCATION			EN DEHORS RECUEIL		
MAUX D'AMOUR		GRIPPE-SOU	HÂLÉE	PERROQUET EN SOMME			
RÉPÉTITION						AMBROÏSIE	
EN TRANSE	GRAVE RELATIF À NICE						
			SYMBOLE DU NÉON		REGIMBE	FIN D'ANNÉE	
COLOSSE	EN ACIER UN BON COUP	BERGE		QUITTANCE			
		POTACHE	CHOISI SODIUM			PARTIE D'UNE FRATRIE	
CASSE FLANQUE				GRECQUE APPEL À L'AIDE			PLANTE GRASSE
TRIBU				HUTTE	PILLAGE	RADIUM GRECQUE	
VENTILE			CRACK				EN AIDE
	IMPÔT			RAPPORT DE GRANDES-LIRS			
CUBE INVERSÉ ROULÉ		ULTIME COUP DE FER					

Solution mots flechés d'hier

BASILE	J	MACHIN	ROUVIERE	DE BAS EN HAUT DASSE	N	O	PIÉRAL FRANCOIS DU DÉFIN	CRACK	A	RAPPORT D'ANNÉE	DÉLIC
POUR LE CHÔTE	O	U	E	ETRE	S	O	T				
CONCORDE	U	N	I	ON	R	I	N				
LE TO	A	D	O	R	E		L				
MISE EN CONTRASTE	T	E	N	O	R	S	A				
MÉTAL	L	A	R	A	T	N	O	S			
O	R	N	G	V	I	S	U				
ROI D'OR	E	G	E	L	I	E	I	R			
CONGRÈS	M	E	N	E	R	F	D				
VERNE	P	O	T	A	R	E	L	U	S		
C	A	L	A	E	R	A	E				
COR ÉTAPE	R	E	L	A	I	S	U	S	A	T	
TÊTE DE ESCRIME	T	S	N	I	E	E	H	U	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouthey
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
Service technique
 Khadija Sibi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi
Révision
 Abdelmoumin Warrach
Secrétariat
 Asmaa Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmadou El Katab
 (Lalyoune)
 Abdelali Khallad
 (Essaouira)
Collaborateurs
 Chouaib Salhoum
 Khalil Benmouya
Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir
 Abdelkader
 B.P. 2165 -
 Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
E-mail:
 annonces@liberation.ma
 Youssef El Gahs
 Mouna El Youssoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zalter
 Fadwa Choukri
44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10
Imprimerie
 Les Éditions
 Maghrébines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
Site web: www.libe.ma
Journal Libération
Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3				■						
4								■		
5		■								
6			■							
7							■		■	
8			■				■			
9	■				■					
10						■				

HORizontalement

- 1- Machine de très grandes dimensions
- 2- Morfil - Contracté
- 3- Déchiffrer - Tondit
- 4- Feuillées
- 5- Liant - Boum
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Créateurs
- 8- Vieille colère - Ile de France - Egalité sur damier
- 9- Sans effets - Bout de rame
- 10- Point d'accès - Défini

VERTICALEMENT

- 1- Nous entamons le troisième
- 2- Nocher des airs
- 3- Maléfice - Retiennent
- 4- Troisième personne - Vieille cité
- 5- Coordonnant - Contenant de l'acide iodhydrique
- 6- Finale
- 7- Respirer donc mieux
- 8- Pièges à poissons - Pieu
- 9- Assassina - Halte
- 10- Ravissement - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
2	E	C	O	U	T	E	R	■	L	U
3	B	O	T	■	E	T	E	T	E	S
4	A	L	U	N	■	U	■	■	R	S
5	R	I	R	E	S	■	M	A	G	E
6	B	E	A	T	I	T	U	D	E	■
7	A	R	T	■	L	I	R	E	■	T
8	T	■	I	O	■	R	I	P	E	R
9	I	C	O	N	E	■	E	T	R	E
10	F	I	N	■	T	I	R	E	E	S

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>				
4	3	6	9						
	5		9	4	3	8			
7		1	3	2	8				
5					4	9			
	1	4					6		
			4	7	3	6	9		
3	9		6	2		4			
		5			1	7	3		
<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>				
1	9	3		7					
	8			6					
2	3		5						
			6	1	7				
		4			6				
7	9		2						
			9		2	7			
		5			4				
	5		4	1	6				
				9		3	5		
			2	8		7			
	6		3					2	
		8				9			
9	4						5	6	
		1				3			
1			8				4		
	8	7	1						
3	7	6							

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>				
2	6	9	4	1	3	5	8	7	
3	4	7	6	5	8	1	9	2	
5	8	1	9	7	2	6	3	4	
9	5	6	2	3	1	4	7	8	
4	7	2	8	6	9	3	1	5	
8	1	3	7	4	5	2	6	9	
6	9	8	3	2	4	7	5	1	
7	2	5	1	8	6	9	4	3	
1	3	4	5	9	7	8	2	6	
<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>				
6	7	1	3	5	4	9	2	8	
4	2	9	7	1	8	6	5	3	
8	5	3	6	2	9	1	7	4	
7	4	8	2	6	5	3	9	1	
1	9	6	4	7	3	5	8	2	
5	3	2	9	8	1	7	4	6	
9	1	4	8	3	7	2	6	5	
2	8	5	1	9	6	4	3	7	
3	6	7	5	4	2	8	1	9	
7	5	3	6	2	4	9	1	8	
4	8	9	7	5	1	2	6	3	
6	1	2	9	8	3	4	5	7	
3	7	1	4	9	6	5	8	2	
2	9	8	5	3	7	1	4	6	
5	4	6	8	1	2	7	3	9	
1	3	7	2	4	8	6	9	5	
9	6	4	3	7	5	8	2	1	
8	2	5	1	6	9	3	7	4	
9	3	1	6	2	4	5	8	7	
7	6	8	1	5	9	4	3	2	
2	5	4	8	7	3	6	1	9	
5	1	2	9	6	8	3	7	4	
3	4	7	2	1	5	9	6	8	
6	8	9	3	4	7	2	5	1	
1	7	6	4	3	2	8	9	5	
8	2	5	7	9	6	1	4	3	
4	9	3	5	8	1	7	2	6	

Caractéristiques de la population active occupée
Près de 9,3% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré

Selon les données du Haut-commissariat au plan (HCP), entre le premier trimestre de 2024 et celui de 2025, près de 37,6% des actifs occupés résident en milieu rural et 20,2% sont de sexe féminin.

Les jeunes âgés de 15 à 34 ans constituent 33,7% du volume total de l'emploi (7,6% pour les 15 à 24 ans et 26,2% pour les 25 à 34 ans). Près de 47% des actifs occupés n'ont aucun diplôme, 33,2% ont un diplôme moyen et 19,8% un diplôme supérieur, souligne l'institution dans sa récente note d'information relative à la situation du marché du travail au premier trimestre de 2025.

Le secteur des "services" emploie 49,2% des actifs occupés, suivi de l'"agriculture, forêt et pêche" avec 25%. L'"industrie" contribue, de son côté, pour 13,2%. Le secteur des BTP emploie, quant à lui, 12,5% des actifs occupés.

Près de 6 actifs occupés sur 10 en milieu rural (59,9%) exercent dans le secteur de l'"agriculture, forêt et pêche", et près de deux tiers des actifs occupés citadins (65,9%) travaillent dans le secteur des "services".

Près de 9,3% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, avec une proportion plus élevée chez les ruraux (21,5%) que chez les citadins (1,9%), et chez les femmes (24,4%) que chez les hommes (5,4%).

Près de 11,8% des actifs occupés exercent un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 17,8% en milieu rural et 8,3% en milieu urbain.

Près de trois actifs occupés sur dix (31,1%) bénéficient d'une couverture médicale liée à l'emploi (42,4% en milieu urbain et 12,3% en milieu rural).

Les actifs occupés exerçant dans l'"industrie" enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé (48,9%), suivis de ceux relevant du secteur des "services" (42,6%), des BTP (13,6%) et de l'"agriculture, forêt et pêche" (7,6%).

Enfin, au niveau national, 46,5% des salariés bénéficient d'une couverture médicale assurée par l'employeur ; 54,2% en milieu urbain et 26,2% en milieu rural ; 63,1% parmi les femmes et 42,4% parmi les hommes.

En dépit du léger recul du taux de chômage à 13,3% au premier trimestre 2025

La désillusion continue de hanter la jeunesse



Le taux de chômage a enregistré une légère baisse au titre du premier trimestre 2025. Il est passé de 13,7% à 13,3% au niveau national, annonce le Haut-Commissariat au plan (HCP) soulignant un repli du nombre de chômeurs principalement en milieu urbain.

Mais ce qui aurait pu être une bonne nouvelle sur le front de l'emploi ne l'est en réalité que très peu voire pas du tout pour tout le monde puisque le taux de chômage reste particulièrement prégnant chez les jeunes.

En effet, malgré cette légère embellie, le taux de chômage « reste plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (37,7%), les femmes (19,9%) et les diplômés (19,4%) », indique l'institution publique dans sa note d'information relative à la situation du marché du travail au premier trimestre de 2025.

La grande désillusion se poursuit donc pour cette catégorie sociale qui accueille désormais avec une certaine réserve les différentes politiques et mesures mises en place par l'Exécutif pour endiguer un tant soit peu le chômage.

Il est important de noter qu'après le recul de 40.000 chômeurs en milieu urbain et la hausse de 25.000 en milieu rural, le nombre de chômeurs a baissé de 15.000 personnes entre le premier trimestre de l'année 2024 et celui de 2025.

D'après les données recueillies par le Haut-Commissariat, le volume du chômage est passé de 1.645.000 à 1.630.000 chômeurs au niveau national, ce qui correspond à une diminution de 1%.

En conséquence, le taux de chômage a « régressé de 0,4 point entre les premiers trimestres de 2024 et de 2025,

passant de 13,7% à 13,3%, de 17,6% à 16,6% en milieu urbain (-1 point) et de 6,8% à 7,3% en milieu rural (+0,5 point)», note le HCP précisant qu'il a enregistré une baisse de 0,5 point parmi les hommes, passant de 12% à 11,5%, et de 0,2 point parmi les femmes, passant de 20,1% à 19,9%.

S'il a augmenté parmi les jeunes, le taux de chômage a, en revanche, enregistré une baisse parmi les autres catégories d'âge. Ainsi que le relève le HCP dans sa note, il a reculé de « 0,8 point parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 22% à 21,2%, de 0,5 point parmi celles âgées de 35 à 44 ans, de 8% à 7,5%, et de 0,6 point pour celles âgées de 45 ans et plus, de 4,5% à 3,9% ».

Il ressort également des données que le taux de chômage des diplômés a enregistré une baisse de 0,9 point, passant de 20,3% à 19,4%. Il est important de constater que « cette baisse est plus prononcée parmi les détenteurs de diplômes de techniciens et de cadres moyens (-3,9 points et un taux de 24%) et de diplômés de qualification professionnelle (-3,6 points et un taux de 21,9%) », d'après l'institution.

Montée du sous-emploi
Une amélioration du taux

de chômage en trompe-l'œil ? Sans doute ! En effet, à la hausse du chômage chez les jeunes, il faut ajouter celle du sous-emploi dont le volume est passé, durant la même période, de 1.069.000 à 1.254.000 personnes au niveau national, de 571.000 à 662.000 personnes en milieu urbain et de 499.000 à 592.000 en milieu rural.

Le HCP en déduit que « le taux de sous-emploi est passé de 10,3% à 11,8% au niveau national, de 9% à 10% en milieu urbain et de 12,5% à 14,8% en milieu rural ».

Dans sa note, il ressort, en outre, que le volume de la population active occupée en situation de sous-emploi en termes de nombre d'heures travaillées est passé de 576.000 à 664.000 personnes au niveau national, le taux correspondant s'étant accru de 5,6% à 6,3%.

Par ailleurs, poursuit l'institution, « la population active occupée en situation de sous-emploi en termes d'insuffisance du revenu ou d'inadéquation entre formation et emploi exercé est passée de 493.000 à 590.000 personnes au niveau national. Le taux correspondant est passé de 4,8% à 5,6% ».

Alain Bouthier

En hausse de 1,8 point, le taux de chômage parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans passe de 35,9% à 37,7%

AMMC : Visa sur le prospectus préliminaire relatif à une offre d'actions "Vinci"

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, vendredi, le prospectus préliminaire relatif à une augmentation de capital et/ou cession d'actions de la société "Vinci" réservée aux salariés du groupe. L'opération se fera par l'émission et/ou cession d'un maximum de 8.848.427 ac-

tions, indique l'AMMC dans un communiqué. Au Maroc, cette opération concerne les salariés de Freyssima Maroc, Cegelec Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, Solsif Maroc, Exprom Facilities, Vigiprom et Sixense Maroc.

Le prix de souscription sera fixé le 23 mai 2025.

Ciment : les ventes augmentent de 4,5% au T1-2025

Les ventes de ciment, principal baromètre de l'activité du secteur de la construction, ont affiché une hausse de 4,5% au premier trimestre de 2025, contre une baisse de 0,4% un an plus tôt, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

Cette augmentation a été portée notamment par le renforcement des livraisons du segment du préfabriqué de 16,8% et de celui du béton prêt à l'emploi de 18,6%, pré-

cise la DEPF dans sa note de conjoncture d'avril. Pour ce qui est du financement des opérations immobilières, l'encours des crédits à l'immobilier s'est accru de 2,7% au terme des deux premiers mois de 2025, après une hausse de 0,7% un an auparavant. Par catégorie, cette évolution recouvre une hausse de l'encours des crédits à l'habitat de 2,1% (après +1,6%) et de celui des crédits aux promoteurs immobiliers de 6,6%, après un retrait de 0,7% l'année précédente.

Forum d'investissement et de commerce égypto-marocain

Ali Tazi appelle à une alliance économique intégrée et durable

Le président du Conseil d'affaires Maroc-Egypte, Mohamed Ali Tazi, a appelé, dimanche au Caire, à la création d'une alliance économique intégrée et durable entre les deux pays.

Loin de vouloir conclure des affaires rapides ou des initiatives circonstancielles, il s'agit de jeter les bases d'une alliance économique durable, pour créer des emplois, transmettre les connaissances et améliorer la compétitivité des systèmes industriels des deux pays, a-t-il dit à l'ouverture du Forum d'investissement et de commerce égypto-marocain, marqué par la participation de responsables, d'acteurs économiques et d'hommes d'affaires des deux pays.

M. Tazi a plaidé à cet égard pour une approche concrète basée sur la construction d'un avenir commun, la confiance, la complémentarité et la planification à long terme, estimant que le Maroc et l'Égypte, grâce à leur position géographique et à leurs infrastructures modernes, et animés d'une vision réformatrice de leurs dirigeants respectifs, disposent de tous les atouts pour s'imposer en pôles économiques complémentaires dans des secteurs comme

l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, les transports et la logistique, ou encore dans le secteur financier.

Dans son intervention lors de ce forum, organisé sous le thème "Un partenariat économique large", M. Tazi a souligné que plus qu'un partenaire, l'Égypte constitue aussi pour le Royaume une plateforme stratégique pour s'ouvrir sur les marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique de l'Est, au moment où le Maroc représente une porte d'entrée naturelle vers l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, rapporte la MAP.

De même, il a émis l'espoir de voir ce forum marquer le début d'un processus institutionnalisé et structuré, à travers un programme conjoint de soutien aux petites et moyennes entreprises, un cofinancement et une assistance technique spécialisée.

Il s'agit aussi de la création d'une plateforme numérique maroco-égyptienne pour échanger des opportunités et promouvoir une communication sectorielle fluide entre les acteurs économiques et l'organisation de réunions semestrielles alternativement dans les

deux pays pour évaluer l'avancement et la mise en œuvre des projets convenus, a-t-il expliqué.

Selon lui, l'enjeu consiste à ériger le Conseil d'affaires Maroc-Egypte en interlocuteur unique pour les acteurs du secteur privé, afin d'assurer la mise en œuvre effective des recommandations et l'accompagnement des investissements.

M. Tazi a aussi mis l'accent sur la nécessité d'activer l'ensemble des dispositions prévues par l'Accord d'Agadir, qui constitue un cadre régional prometteur pour l'intégration économique et commerciale entre les Etats membres, à leur tête le Maroc et l'Égypte, ce qui est de nature à ouvrir de vastes opportunités aux exportations marocaines et renforcera le positionnement des produits du Royaume tant sur les marchés régionaux qu'internationaux.

Le président du Conseil d'affaires Maroc-Egypte (côté marocain) a mis l'accent sur l'importance de bâtir un nouveau modèle de relations économiques entre les deux pays, basé sur un partenariat mature et durable et axé sur la création de valeur ajoutée commune,

et non seulement sur l'échange de biens et de services.

Ce forum constitue une occasion pour les entreprises des deux pays d'explorer de nouvelles perspectives dans des secteurs à fort potentiel d'investissement et d'ouvrir de nouvelles opportunités pour les exportateurs marocains afin d'accéder au marché égyptien, en plus de la signature de partenariats bénéfiques pour les deux parties.

L'évènement a connu la participation d'hommes d'affaires et d'entreprises marocaines opérant dans divers domaines d'exportation, notamment l'agriculture, l'industrie alimentaire et automobile, l'électricité, l'électronique, le textile, les produits de la mer, l'énergie et les énergies renouvelables, les produits pharmaceutiques, les produits médicaux et paramédicaux, les cosmétiques et la construction.

Coprésidé par M. Hejira et le ministre égyptien de l'Investissement et du Commerce, Hassan El-Khatib, le forum a mis l'accent sur l'important potentiel de coopération et de complémentarité entre les deux pays, à même de leur permettre de s'ouvrir à des partenariats avec d'autres pays africains.

Casablanca : Signature d'un partenariat pour la création d'un nouveau pôle technologique à Sidi Othmane

La commune de Casablanca et le Groupe Caisse de dépôt et de gestion (CDG) ont signé, récemment à Casablanca, une convention de partenariat pour la création et le lancement officiel de "Casablanca Tech Valley", un nouveau pôle technologique à Sidi Othmane.

Paraphée par la présidente de la commune de Casablanca, Nabila Rmili, et le directeur général de la CDG, Khalid Safir, sous l'égide du wali de la région de Casablanca-Settat, Mohamed Mhida, cette convention de par-

tenariat constitue une étape stratégique vers un développement urbain équilibré et une attractivité territoriale renforcée, indique un communiqué de la commune.

Ce projet, qui sera réalisé par la société Ewane, filiale du groupe CDG, se veut une extension directe de la zone "Casa Nearshore", ajoute la même source.

Selon le communiqué, "Casablanca Tech Valley" incarne une vision ambitieuse pour une ville compétitive et capable de drai-

ner des investissements tout en créant des emplois à haute valeur ajoutée, consolidant ainsi la position de Casablanca comme un hub technologique africain d'excellence, rapporte la MAP.

Ainsi, ce projet représente également un levier pour la justice spatiale et la transformation urbaine, grâce à une approche intégrée combinant innovation, inclusion sociale et attractivité du territoire.

Inscrit parmi les nouveaux projets structurants de la préfecture Moulay Rachid, arrondisse-

ment de Sidi Othmane, ce projet vise à soutenir une croissance économique inclusive et durable, en anticipant la pression croissante sur les zones d'activités économiques existantes et en répondant aux exigences d'aménagement urbain moderne et aux normes environnementales.

La création de ce pôle technologique devrait contribuer à rééquilibrer les dynamiques territoriales au sein de la ville, tout en valorisant les atouts locaux de Sidi Othmane.

En outre, il permettra de

créer un tissu économique diversifié, générant plus de 20.000 emplois directs, et d'élargir la base du développement à différentes zones de la capitale économique.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du gouverneur de la préfecture d'arrondissements de Moulay Rachid, Jamal Mokhtatar, du deuxième vice-président de la commune de Casablanca, chargé du patrimoine, Houssine Nasrallah, et du directeur général de la société Ewane, Mehdi El Kabaj.

Clôture en apothéose de la 21^{ème} édition du "Printemps musical des Alizés"

Le rideau est tombé, dimanche à Essaouira, sur la 21^e édition du Festival "Printemps musical des Alizés" avec un concert de clôture, organisé dans l'espace socioculturel "Dar Souiri".

Intitulé "Quand la trompette chante Paris", ce concert matinal, réhaussé par la présence du conseiller de SM le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, et d'autres éminentes personnalités de diverses sphères, a été animé par Romain Leleu à la trompette et Joseph Birnbaum au piano, qui ont offert au public un spectacle raffiné, dans un cadre intimiste et accueillant.

Durant plus d'une heure, le duo a gratifié les mélomanes d'une dizaine de pièces soigneusement sélectionnées, rendant hommage à des figures emblématiques du répertoire classique français, à l'instar de Georges Bizet, Claude Debussy, Erik Satie ou encore Francis Poulenc.

Un moment particulièrement émouvant a marqué la fin du concert, lorsque Cylia Fouzi, une fillette de 10 ans présente dans le public, invitée spontanément à interpréter un morceau au piano, a livré avec brio une performance inédite, suscitant l'admiration du public et clôturant l'événement sur une note d'émotion et d'espoir en



la jeune génération.

Dans une déclaration à la MAP, le trompettiste Romain Leleu s'est dit "ravi de participer une nouvelle fois au Festival Printemps musical des Alizés, et de retrouver Essaouira, ville au charme unique, ainsi qu'un public aussi chaleureux qu'attentif".

Il a également salué "la singularité des lieux de concerts, comme Dar Souiri et Bayt Dakira, qui of-

frent une proximité rare et une acoustique propice à la musique de chambre". De son côté, le pianiste Joseph Birnbaum a exprimé sa joie de se produire à la Cité des Alizés, "carrefour mondial de la culture, de l'histoire et du patrimoine", mettant en avant la diversité des formats musicaux proposés dans le cadre du festival.

"Cette édition nous a permis de jouer en duo, mais aussi dans d'au-

tres configurations, comme le quatuor vocal autour des ballades de Brahms. Chaque concert fut une expérience différente, toujours portée par un public fidèle, nombreux et enthousiaste", s'est-il réjoui.

Ce concert de clôture est venue couronner quatre jours d'une programmation variée, ayant réuni à la Perle de l'Atlantique des formations et solistes de renom autour de la musique classique, dans divers lieux emblématiques de la ville, notamment Dar Souiri, l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Bayt Dakira et l'ancienne médina.

Initiée par l'Association Essaouira-Mogador, en co-production avec la Fondation Ténor pour la culture, cette 21^e édition du Festival (1^{er}-04 mai) incarne la singularité et la modernité du regard que la Cité des Alizés porte sur le monde, avec ses valeurs de paix, de tolérance et de diversité, interprétées cette année par des musiciens venus de tous les continents.

Placé sous le thème "Aimez-vous Brahms?", le festival a proposé cette année une programmation riche et adaptée tant aux néophytes qui poussent la porte d'un concert de musique classique pour la première fois, qu'aux habitués du "Printemps musical des Alizés", qui ne manquent sous aucun prétexte ce rendez-vous annuel d'envergure.

Tomber de rideau sur la première édition du Festival international de poésie de Casablanca

La 1^{ère} édition du Festival international de poésie de Casablanca s'est clôturée, samedi, dans une ambiance chaleureuse et inspirée, après trois

jours intenses de célébration de la parole poétique.

Porté par l'ambition de faire de Casablanca une plateforme majeure de rayonnement poé-

tique, ce festival a pour objectif de valoriser la poésie marocaine et arabe tout en favorisant le dialogue entre les différentes cultures à travers une expression littéraire universelle et humaniste.

Dans une déclaration à la MAP, Abderrahmane Chakib, directeur du festival, a exprimé sa satisfaction quant au déroulement de cette première édition qui a permis à la ville de Casablanca de consolider sa dynamique culturelle.

Le festival a mis à l'honneur la poésie marocaine et arabe, notamment à travers un hommage rendu au poète feu Mohamed Aniba Al Hamri, figure littéraire de premier plan dans le champ poétique national, a indiqué M. Chakib.

Pendant trois jours, les scènes du festival ont accueilli des poètes venus du monde en-

tier, des lectures, des rencontres et des échanges intellectuels, a-t-il ajouté, notant que ce large éventail de voix a conféré au festival un rayonnement international inédit pour un premier rendez-vous.

Selon lui, la deuxième édition sera une plus grande opportunité de rassembler des poètes de Casablanca et visera à connecter toutes les scènes poétiques mondiales.

De son côté, Radhouane Ajroudie, poète tunisien, a évoqué les projets nés des échanges pendant le festival, notamment autour de la traduction, relevant que la poésie marocaine connaît aujourd'hui un rayonnement croissant à l'échelle internationale.

Par ailleurs, il a salué l'initiative marocaine du Prix international de poésie Argana, organisé par la Maison de la

poésie au Maroc, qui récompense chaque année des poètes de renommée mondiale pour leur apport à la littérature universelle.

Organisée par le centre Al Anwar sous le thème "La poésie et la culture au service de la diplomatie parallèle", cette 1^{ère} édition a connu la participation de poètes renommés et de talents émergents venus des Etats-Unis, du Pérou, de l'Irak, des Pays-Bas, du Liban, du Koweït, de l'Arabie Saoudite, de l'Inde, ainsi que du Maroc.

Cette édition, riche en activités, entend affirmer la poésie comme vecteur de dialogue culturel et humain, à travers un programme mêlant lectures, débats, ateliers et événements artistiques, pour souligner son rôle dans les enjeux humains et renforcer la présence culturelle du Maroc à l'international.



Colloque africain sur les mutations intellectuelles et le développement à Laâyoune

La ville de Laâyoune abritera un colloque sous le thème «Des racines de la liberté et de l'émancipation à une initiative Royale atlantique au cœur du développement des pays du Sahel », réunissant une élite de chercheurs et d'intellectuels venus de plusieurs pays africains, ainsi que du Maroc, pour débattre des questions liées à l'émancipation,

au développement et au rôle stratégique de la culture dans l'avenir du continent.

Ce colloque, organisé par la Ligue des femmes écrivaines du Maroc-section Laâyoune-Sakia El Hamra, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, s'étalera sur trois jours. Il constituera

une étape scientifique majeure pour mettre en lumière l'initiative Royale visant à autonomiser les pays du Sahel via l'accès à l'océan Atlantique, une étape cruciale pour renforcer le développement économique et social de ces pays.

Le programme prévoit quatre sessions scientifiques avec la participation de personnalités de renom dans les domaines de la pensée, du droit, de la politique et des médias. Les débats porteront sur les axes suivants : le rôle de la résistance historique dans la construction de l'identité africaine ; les mutations du paysage africain postindépendance et leur impact sur le développement ; le renforcement de la coopération culturelle et médiatique entre le Maroc et les pays du Sahel ; et l'importance de la diplomatie culturelle et médiatique dans le soutien aux initiatives de développement.

Les organisateurs invitent les médias nationaux et internationaux à assurer la couverture de cet événement d'envergure, mettant en lumière leur rôle essentiel dans le renforcement des liens culturels et intellectuels entre le Maroc et les pays du Sahel.

H.T



Bouillon de culture

Théâtre

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé un programme culturel varié en célébration de la Journée nationale du théâtre, commémorée le 14 mai de chaque année.

Un communiqué du ministère indique que ce programme, décliné au niveau des centres culturels et des salles de théâtre relevant de ses différentes directions régionales, comprend la présentation de pièces théâtrales pour adultes et enfants et l'organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation ainsi que de rencontres avec des artistes et créateurs.

A cette occasion, une cérémonie officielle sera organisée le 14 mai à 20H00 au Palais des arts et de la culture de Tanger.

Cette cérémonie sera marquée par un hommage à des figures de la scène théâtrale marocaine, "en reconnaissance de leurs efforts et sacrifices au service du théâtre marocain", outre la présentation d'une pièce théâtrale.

La célébration de la Journée nationale du théâtre a été consacrée suite au message Royal adressé par feu SM Hassan II, le 14 mai 1992, aux participants du 1er colloque national du théâtre professionnel marocain.

Donald Trump annonce des "droits de douane de 100%" sur les films produits à l'étranger

Après les voitures et les puces, le président américain Donald Trump a annoncé dimanche sa volonté d'élargir sa guerre commerciale tous azimuts au cinéma, avec une taxe de 100% sur les films étrangers.

"L'industrie cinématographique américaine est en train de mourir très rapidement (...) Hollywood et de nombreuses autres régions des Etats-Unis sont dévastées", a justifié M. Trump sur son réseau Truth Social.

"D'autres pays offrent toutes sortes d'incitations pour attirer nos cinéastes et nos studios loin des Etats-Unis", a-t-il assuré.

Selon lui, il s'agit d'un "effort concerté de la part d'autres nations", représentant "une menace pour la sécurité nationale".

Il a donc dit "entamer immédiatement le processus d'instauration de droits de douane de 100%" sur les films diffusés aux Etats-Unis mais produits à l'étranger.

"NOUS VOULONS DES FILMS MADE IN AMERICA", a écrit le président. Son secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, a assuré sur les réseaux sociaux qu'il s'en occupait.

Donald Trump a ouvert depuis son retour à la Maison Blanche plu-

sieurs enquêtes sur les "effets sur la sécurité nationale" de diverses importations, allant des semi-conducteurs aux minerais cruciaux.

Cette enquête est une première étape nécessaire qui pourrait permettre au président américain de publier un décret imposant des droits de douane sur ces produits, s'il est démontré que leur volume d'importation représente un risque pour la sécurité nationale.

Aucune précision n'a pour le moment été donnée sur les conditions d'application de surtaxes sur les films produits à l'étranger.

Il s'agit d'une nouvelle escalade dans l'offensive commerciale lancée par le président américain à l'encontre des partenaires économiques des Etats-Unis.

La Chine, contre laquelle Donald Trump concentre une large partie de ses flèches, avait annoncé début avril qu'elle allait réduire, "modérément", le nombre de films américains diffusés officiellement sur son territoire, l'une de ses réponses aux droits de douane prohibitifs imposés par les Etats-Unis sur ses produits.

Pékin limite, par un système de quotas, le nombre de films étrangers diffusés officiellement dans ses ciné-

mas. Une réduction de l'accès à ce marché, le deuxième du monde derrière les Etats-Unis pour le cinéma, pourrait rogner les recettes des studios hollywoodiens.

M. Trump ne parlant dans ses publications que de films, il n'est pas clair si les mesures américaines toucheraient également des séries télévisées ou diffusées sur des plateformes de streaming en ligne - un vecteur de plus en plus important et profitable.

Hollywood a généré quelque 279 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2022 et représente quelque 2,3 millions d'emplois, selon les derniers chiffres de l'Association interprofessionnelle américaine MPA.

Le secteur américain du cinéma est excédentaire, exportant 3,1 fois plus en valeur que les importations, selon la même source.

Mais cette industrie emblématique américaine est en crise - entre les grèves historiques qui ont paralysé Hollywood pendant plusieurs mois en 2023 et les bouleversements liés au streaming.

Les Etats-Unis restent une des principales destinations de tournage avec 14,5 milliards de dollars de dépenses de production en 2024, selon l'analyse du cabinet ProdPro, mais ce

chiffre est en recul de 26% sur deux ans.

Hollywood subit la concurrence de pays comme la Thaïlande, la Hongrie ou l'Afrique du Sud, qui proposent des avantages fiscaux alléchants pour y tourner. Beaucoup de films sont par ailleurs tournés dans plusieurs pays.

La Californie n'arrive qu'en sixième position d'un récent sondage de responsables de studios sur leurs lieux préférés de tournage pour 2025 et 2026.

Avant son investiture, Donald Trump avait nommé symboliquement les acteurs Sylvester Stallone, Jon Voight et Mel Gibson, soutiens de longue date, "ambassadeurs" à Hollywood pour être "(s)es yeux et (s)es oreilles" dans une industrie du cinéma très majoritairement prodémocrate.

Nombre de stars de la musique et du cinéma se sont ouvertement opposées à Donald Trump, à l'instar de Taylor Swift, Beyoncé, Bruce Springsteen et George Clooney qui ont soutenu la vice-présidente démocrate Kamala Harris à la présidentielle.

Rapport sur la santé mentale au Maroc

Etat des lieux, stratégie nationale et recommandations

L'annonce récente par le ministère de la Santé et de la Protection sociale du lancement de l'élaboration d'une stratégie nationale pour la santé mentale et psychique marque une étape importante pour le Maroc. Cette initiative, rapportée notamment par Le Matin, intervient dans un contexte où les besoins en santé mentale sont criants et où le système actuel est confronté à des défis structurels majeurs. Ce rapport vise à dresser un constat de la situation actuelle, à analyser la stratégie gouvernementale annoncée et à proposer des recommandations constructives et prospectives.

Constat de la santé mentale actuelle au Maroc

La situation de la santé mentale au Maroc est préoccupante et caractérisée par plusieurs défis majeurs :

Prévalence élevée et besoins importants : Bien que les chiffres varient, des rapports antérieurs et des constats généraux indiquent une charge significative de troubles mentaux affectant une large part de la population. Les besoins en matière de soins et de prévention sont considérables.

Déficit critique en ressources humaines : Le pays souffre d'une pénurie sévère de professionnels spécialisés. En 2025, on compte environ 3.230 professionnels dédiés, incluant environ 319 psychiatres publics, 274 privés, 62 pédopsychiatres publics et 14 privés, ainsi que 1.700 infirmiers spécialisés dans le public. Le ratio de psychiatres (estimé autour de 1 pour 100.000 habitants) est très inférieur aux recommandations internationales.

Infrastructures insuffisantes et inégalement réparties : Les capacités litières en psychiatrie (estimées à environ 2.260 lits) sont insuffisantes et concentrées géographiquement, laissant de vastes territoires sous-desservis. L'intégration des soins de santé mentale dans les soins primaires est limitée, et le suivi post-hospitalisation est souvent déficient, menant à des taux élevés de réadmission.

Cadre législatif obsolète et gouvernance fragmentée : La législation actuelle est jugée dépassée et inadaptée. La gouvernance manque de coordination entre les différents acteurs, nuisant à la mise en place d'un parcours de soins intégré.

Sous-financement chronique et stigmatisation : Le secteur manque de ressources financières adéquates, et la stigmatisation associée aux troubles mentaux reste un obstacle majeur à la recherche d'aide et à l'intégration sociale des patients.

Stratégie gouvernementale annoncée

Face à ce constat, le gouvernement



marocain a annoncé une stratégie nationale visant une réforme à l'horizon 2030. Les axes principaux incluent :

Réforme juridique et réglementaire : Révision du cadre législatif pour moderniser les pratiques et garantir les droits des patients.

Développement de protocoles thérapeutiques : Standardisation des approches pour les troubles prioritaires.

Renforcement (modeste) des ressources humaines : Création de 123 postes budgétaires (psychiatres et infirmiers spécialisés) pour 2024-2025, augmentation des places de formation, et mise en œuvre d'une convention-cadre pour la formation et la recherche.

Restructuration de l'offre de soins : Généralisation des services intégrés dans les hôpitaux publics, développement des consultations externes, mise en place d'équipes mobiles de crise et renforcement des services de réhabilitation psychosociale.

Rétroaction constructive et recommandations approfondies

L'initiative stratégique est louable et nécessaire. Pour maximiser son impact et assurer sa pérennité, les recommandations suivantes sont à considérer fortement :

Vision à long terme et gouvernance adaptative : Accélérer la réforme légale et instaurer des mécanismes de révision périodique.

Renforcer et pérenniser une gouvernance multisectorielle dotée de moyens et d'indicateurs clairs.

Investissement massif et diversifié

dans les ressources humaines : Aller au-delà des 123 postes annoncés via un plan pluriannuel ambitieux de formation et recrutement incluant psychiatres, pédopsychiatres, psychologues cliniciens, psychothérapeutes, et infirmiers spécialisés.

Mettre en place des incitations fortes et durables pour une répartition équitable des professionnels sur le territoire.

Investir dans la formation continue interprofessionnelle axée sur les approches modernes.

Élargissement et modernisation de l'offre de soins :

Diversifier les approches thérapeutiques : Intégrer et financer activement les interventions psychologiques et psychosociales (psychothérapie, TCC, réhabilitation psychosociale) en complément de la pharmacothérapie.

Développer la santé mentale numérique (Télé-santé mentale) :

- Exploiter le potentiel de la télépsychiatrie et de la télépsychologie pour améliorer l'accès, réduire les délais et potentiellement la stigmatisation, surtout dans les zones éloignées.

- Encourager l'utilisation encadrée d'applications mobiles validées pour le soutien et l'auto-gestion.

- Établir des lignes directrices claires pour la pratique virtuelle (qualité, éthique, sécurité des données, et consentement).

Renforcer l'intégration : Poursuivre l'intégration dans les soins pri-

maires et généraux, et l'étendre aux milieux scolaire, social et professionnel.

Prévention durable et promotion de la santé mentale positive : Mettre en œuvre des programmes de prévention pérennes en milieu scolaire et professionnel.

Intensifier la lutte contre la stigmatisation publique et l'auto-stigmatisation.

Recherche et évaluation orientées vers l'action : Instaurer un système national de surveillance épidémiologique et de suivi des parcours de soins.

Soutenir la recherche appliquée évaluant l'efficacité des différentes interventions (y compris numériques) dans le contexte marocain.

Mettre en place une évaluation rigoureuse de l'impact de la stratégie pour guider les ajustements.

Conclusion

La stratégie nationale de santé mentale est une opportunité historique de répondre à des besoins urgents. Son succès dépendra d'un engagement politique fort, d'un financement adéquat et soutenu, d'une mise en œuvre rigoureuse intégrant une diversité d'approches thérapeutiques (incluant les psychologues), et de l'exploitation judicieuse des technologies numériques. Une approche globale, multisectorielle et évaluée en continu est essentielle pour améliorer durablement le bien-être psychique de la population marocaine.

Par Dr. El Mostafa Bouattane, MD, MBA, Canada

Royaume du Maroc
Région Marrakech- Safi
Province de Safi
Cercle de Gzoula
Caïdat Souria Kdima
Commune Territoriale Lamaachate

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de la commune territoriale Lamaachate, porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offre sur offre de prix ayant pour objet : L'exploitation des parkings pour le stationnement des voitures, vélocoteurs et caravanes touristiques à la plage de Souria Kdima, porte le N°02/2025 au lieu du N°02/2024, tel qu'il a été publié dans le journal *LIBERATION* le 1^{er} MAI 2025 sous N°10499.

Le reste est inchangé.

N° 2830/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENEERAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 20/2025/INDH/PAZ

Le Gouverneur de la Province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 20/2025/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10486 du 16/04/2025 relatif à :

- Travaux d'adduction en eau potable des Douars, Ait Ouaziq, laamoumen Tassga, Ait Tamjout, Argue, Aguerd Bouynoulane, Tagant, Oulad Maamare, Laouina, relevant des Communes Territoriales Ouaouzeght, Tilouguite, Tagleft, Timoullit, Tisqui, Beni Ayat, Province d'Azilal.

A été reporté à la date du 19/05/2025 à 09h au lieu du 09/05/2025 à 09h,

N° 2831/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENEERAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 23/2025/INDH/PAZ

Le Gouverneur de la Province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 23/2025/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10486 du 16/04/2025 relatif à :

- Travaux d'adduction en eau potable des douars Bouhrazen, Ait Hamou Ou ali, Tiskima, Taghbaloute, Centre Ait Majden et Tighoula Ait Salah relevant des Communes Territoriales Tanant, Ouaoula, Sidi Boulkhef et Ait Majden, Province d'Azilal.

A été reporté à la date du 19/05/2025 à 10h au lieu du 09/05/2025 à 10h,

N° 2832/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de LGHARBIA
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX
BUREAU TECHNIQUE

Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié
N° : 04/2025/CT

il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de Igharbia**, sis au centre de Igharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert simplifié** sur offres des prix, pour :

N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de caution Provisoire en dhs	Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis
04/2025/CT	Acquisition d'un Camion Benne Tasseuse de 8 m ³ , pour la collecte des déchets ménagers et assimilés au Profit de la commune Territoriale De Igharbia	(750 000,00 dhs) Sept Cent Cinquante Mille Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes comprises (TTC)	(14 000,00 dhs) Quatorze Mille Dirhams, 00 cts	Au siège communal de Igharbia en date du 21/05/2025 à 10.00 heures Du matin

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché publics..
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° :1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Le dossier documentation technique, ou prospectus, notices doit déposer au plus tard au bureau d'ordre de la commune **T. de Igharbia**, le **20 Mai 2025, Avant 16:30 heures**, précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2833/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de LGHARBIA
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX
BUREAU TECHNIQUE

Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié
N° : 05/2025/CT

il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de Igharbia**, sis au centre de Igharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert simplifié** sur offres des prix, pour :

N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de caution Provisoire en dhs	Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis
05/2025/CT	Acquisition de bacs à ordures conteneurs roulants de 360 Litres, au profit de la commune territoriale de Igharbia	(84 456,00 dhs) Quatre -Vingt Quatre Mille, Quatre Cent Cinquante Six Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes comprises (TTC)	(1500,00 dhs) Mille cinq cent dirhams, 00 cts	Au siège communal de Igharbia en date du 21/05/2025 à 12.00 heures après - midi

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché publics..
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° :1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2834/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
 PROVINCE DE GUELMIM
 COMMUNE DE GUELMIM
 DIVISION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGET
 BUREAU DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appels d'offres Simplifié suivant :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
04/2025	ACHAT DE LA FOURNITURE DE BUREAU, FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE , PRODUIT D'IMPRESSION, PAPERIE ET IMPRIMES	07/05/2025 à 10 h

Publié le : 25 Avril 2025 au journal LIBERATION n°10494, est rectifié et modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
04/2025	ACHAT DE LA FOURNITURE DE BUREAU, FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE , PRODUIT D'IMPRESSION, PAPERIE ET IMPRIMES	19/05/2025 à 10 h

N° 2835/PA



Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE
 N°: 03/2025 DPANEF/TR

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant recevra jusqu'au 30 Mai 2025 à Dix (10) heures les offres concernant l'amodiation du droit de chasse touristique dans les lots ci-après cités :

Numéro du lot	Province ou Préfecture	Commune Territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de gibier (*)
1	Taroudant	-Ida Ou Goummad -El Faid -Aerdouz	OLIVIER	446 ha	Gibier Migrateur (Toursicole)

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dh)

L'appel d'offres est ouvert aux sociétés de chasse touristique dûment constituées, et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit de chasse touristique.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1/ - Dossier administratif comprenant :

- Une demande d'amodiation du droit de chasse, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège social de la société ainsi que le nom du lot pour lequel la société présente sa soumission.
- Une déclaration sur l'honneur établie selon le modèle de l'annexe 1 du CPS.
- Une copie du statut de la société dûment signé et légalisé dont l'objet de la société doit mentionner l'exercice de la chasse touristique.
- La ou les pièces, copies certifiées conformes, justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la société.
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le demandeur est en situation fiscale régulière.
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujéties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
- Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 ci-après ;
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention manuscrite *« lu et accepté »* par le représentant légal du candidat.

2. Le dossier technique : porte sur l'acte d'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :

- L'engagement annexe 2 du CPS et qui comporte :
- L'offre financière précisant le montant (Dhs) proposé en chiffres et en lettres à titre de redevance annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
- L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions des articles 33 et 34 du CPS.

N° 2836/PA

Ministère des Affaires Administratives et Financières, des Equipements et du Patrimoine
 ARF de Casablanca - Secteur
 Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires Administratives et Financières, des Equipements et du Patrimoine

Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°04/1/25
 (Séance publique)

Il sera procédé, le 19 mai 2025 à partir de 9h30 heures, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'Ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" ayant pour objet les Travaux d'aménagement et de réhabilitation du 4 (quatre) lycées collégiaux pionniers: Attahadi; Laayoune, Smara et Zineb Nefzawia, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, répartis en 3 (trois) lots à savoir : lot 1 : Le Lycée collégial Attahadi, lot 2 : Le Lycée collégial Laayoune et le lot 3 : les lycées collégiaux : Smara et Zineb Nefzawia.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'Estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est fixée comme suit :

N° de lot	Objet des lots	Montant de l'estimation en chiffres TTC (en dirhams)	Montant de l'estimation en lettres TTC (en dirhams)	Montant de la caution provisoire en chiffres (en dirhams)	Montant de la caution provisoire en lettres (en dirhams)
1	Le Lycée collégial Attahadi	526 874,40	cinq cent vingt six mille huit cent soixante quatorze Dirhams quarante Centimes	10500,00	dix mille cinq cents Dirhams
2	Le Lycée collégial Laayoune	925 560,00	Neuf cent vingt cinq mille cinq cent soixante Dirhams	18500,00	dix huit mille cinq cents Dirhams
3	Les lycées collégiaux : Smara et Zineb Nefzawia	730 840,80	Sept cent trente mille huit cent quarante Dirhams quatre-vingts Centimes	14600,00	quatorze mille six cents Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret no 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du Règlement de Consultation.

N° 2837/PA

Ministère des Affaires Administratives et Financières, des Equipements et du Patrimoine
 ARF de Casablanca - Secteur
 Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires Administratives et Financières, des Equipements et du Patrimoine

Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°05/1/25
 (Séance publique)

Il sera procédé, le 19 mai 2025 à partir de 11 h30 heures, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'Ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" ayant pour objet les travaux d'aménagement et de réhabilitation de huit écoles primaires pionnières, relevant de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, répartis en 7 (sept) lots à savoir : Lot 1 : Les écoles primaires IBN ZAYDOUNE et EL FIDA, Lot 2 : L'école primaire MOUAOUIA BNOU ABI SOUFYANE, lot 3 : L'école primaire ZERKTOUNI, lot 4 : L'école primaire ABI DAR ELGHIFARI, lot 5 : L'école primaire ABERRAHMAN BNOU HICHAM, lot 6 : L'école primaire RAHAL MESKINI, lot 7 : L'école primaire ALLAL BNOU ABDELLAH.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'Estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est fixée comme suit :

N° de lot	Objet des lots	Montant de l'estimation en chiffres TTC (en dirhams)	Montant de l'estimation en lettres TTC (en dirhams)	Montant de la caution provisoire en chiffres (en dirhams)	Montant de la caution provisoire en lettres (en dirhams)
1	Les écoles primaires : IBN ZAYDOUNE, et ELFIDA	360 079,20	trois cent soixante mille soixante dix neuf Dirhams vingt Centimes	7 200,00	sept mille deux cents Dirhams
2	L'école primaire : MOUAOUIA BNOU ABI SOUFYANE	370 744,80	trois cent soixante dix mille sept cent quarante quatre Dirhams quatre-vingts Centimes	7 400,00	sept mille quatre cents Dirhams
3	L'école primaire : ZERKTOUN	316 197,60	trois cent seize mille cent quatre-vingt dix sept Dirhams soixante Centimes	6 300,00	six mille trois cents Dirhams
4	L'école primaire : ABI DAR ELGHIFARI	320 142,00	trois cent vingt mille cent quarante deux Dirhams	6 400,00	six mille quatre cents Dirhams
5	L'école primaire ABERRAHMAN BNOU HICHAM	338 594,40	trois cent trente huit mille cinq cent quatre-vingt quatorze Dirhams quarante Centimes	6 700,00	six mille sept cents Dirhams
6	L'école primaire : RAHAL MESKINI	318 302,40	trois cent dix huit mille trois cent deux Dirhams quarante Centimes	6 300,00	six mille trois cents Dirhams
7	L'école primaire : ALLAL BNOU ABDELLAH	258 559,20	deux cent cinquante huit mille cinq cent cinquante neuf Dirhams vingt Centimes	5 100,00	cinq mille cent Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret no 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du Règlement de Consultation.

N° 2838/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°: 13/2025/INDH
Le 17 Juin 2025 à 11H00mn,
il sera procédé, dans les
bureaux de la Province de
Sidi Kacem (Secrétariat Gé-
néral) sis Avenue Moha-
med V, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert international sur
offres des prix n°13/2025/INDH du
17/06/2025, pour l'achat
de 09 (neuf) bus de trans-
port scolaire au profit des
communes de la Province
-Province de Sidi Kacem-
lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Trois mil-
lions huit cent quatre vingt
huit mille dirhams 00 cts
(3 888 000,00) toutes taxes
comprises.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
soixante dix sept mille
(77 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délé-

gué auprès de la ministre
de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget,
n°1692-23 du 23 juin 2023
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures, des
documents et des pièces re-
latifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues et docu-
mentation technique exi-
gés par le dossier d'appel
d'offres doivent être dépo-
sés dans la division du
Budget et marchés de la
Province de Sidi Kacem au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission
d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°08 du règle-
ment de consultation.
N° 2842/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATIO-
NAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°02/BG/2025
Le 28 Mai 2025 à (10 h) Dix
heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
du secrétariat général de la

province d'Ouarzazate, sis
à Avenue Mohamed VI,
Ouarzazate à l'ouverture
des plis relative à l'appel
d'offres ouvert national
pour TRAVAUX DE DE-
MOLITION ET RESTAU-
RATION DE TROIS
MOSQUEES TOUCHÉES
PAR LE SEISME DU 08
SEPTEMBRE 2023 A LA
PROVINCE D'OUARZA-
ZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics [http:// www.mar-
chespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 415 284 ,00
dhs (Quatre Cent Quinze
mille deux cent Quatre-
vingt Quatre Dirhams Et
zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Huit Mille Dirhams
(8000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et du cha-
pitre 4 de l'Arrêté du mi-
nistre délégué de
l'économie et des finances
n° 1692-23 du 4 hijja 1444
(23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.
N° 2843/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale
RN°9 entre les PK183+000 et PK 228+400 sur des sections discontinues LOT2
-Province de Rhamna-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° RHA/04/2025
OUVERTURE DES PLS LE 28/05/2025**

Le 28/05/2025 à 10h30 (Dix heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du
Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à
l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix
pour les :

**Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre
les PK183+000 et PK 228+400 sur des sections discontinues LOT2
-Province de Rhamna-**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics
accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : 25 124 328,23Dhs (Vingt-cinq Millions Cent vingt-quatre Mille Trois cent
vingt-huit Dirhams et Vingt-trois centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400 000,00 Dhs (Quatre cent Mille
Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans
le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de
consultation.
N° 2839/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité dans le cadre du contrôle
extérieur des Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre
les PK183+000 et PK 228+400 sur des sections discontinues LOT2
- Province de Rhamna-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° RHA/05/2025
OUVERTURE DES PLS LE 28/05/2025**

Le 28/05/2025 à 11h30 (Onze heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du
Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à
l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité dans le cadre du contrôle extérieur des
Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre les PK183+000 et
PK 228+400 sur des sections discontinues LOT2
- Province de Rhamna-**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics
accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme
de : 239 808,00 Dhs (Deux cent trente-neuf mille Huit cent huit Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 500,00 Dhs (Trois mille cinq cent).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans
le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de
consultation.
N° 2840/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتعلم
بمركز الرباط سلا القنيطرة
L'ÉTAT MAROCAIN
LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION
L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION
DE LA RÉGION DE RABAT SÈLE KÉNITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KÉNITRA

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE**

Le Mercredi 28 mai 2025, à partir de 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale
du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra, site à rue Abdelaziz Boustale Mimosa -
Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
27Sp/DPK/2025	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES SOCIO- SPORTIFS DE PROXIMITE TYPE E DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : ARBOUA; LALLA MIMOUNA; BAHARA OULED AYAD; MOULEY BOUSSELHAM; SOUK LARBA; BNI MALEK - PROVINCE DE KENITRA	72 000,00 dh TTC (Soixante-douze mille dirhams TTC).	10h00
28Sp/DPK/2025	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES SOCIO- SPORTIFS DE PROXIMITE TYPE E DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : ARBOUA; LALLA MIMOUNA; BAHARA OULED AYAD; MOULEY BOUSSELHAM; SOUK LARBA; BNI MALEK - PROVINCE DE KENITRA	108 000,00 dh TTC (Cent huit mille dirhams TTC).	11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à
l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05. du règlement de consultation.

N° 2841/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD- CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 022/2025/CHUIRC

Le 29/05/2025 à 09 h 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 022/2025/CHUIRC du 29/05/2025 pour : ACQUISITION D'UNE PLATE-FORME DE VIRTUALISATION ET UNE SOLUTION DE SAUVEGARDE ET DE REPLICATION POUR LA DIRECTION GENERALE DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA (Lot unique) - centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 4 207 920,00 DHS TTC (Quatre millions deux cent sept mille neuf cent vingt dirhams toutes taxes comprises)

* L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 218 640,00 DHS TTC (Deux cent dix-huit mille six cent quarante dirhams toutes taxes comprises)

* Le cautionnement provisoire est fixé à : 84 000,00 DHS (Quatre-vingt-quatre mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée de l'annexe N° 4 dûment remplie (voir l'article 14 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd le 22/05/2025 à 10 h 00 min. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement

de consultation.

N° 2844/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX N° 056/2025/CHUIRC

Le 20/05/2025 à 10 h 00 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°056/2025/CHUIRC du 20/05/2025 pour : L'ACHAT DE MATERIEL DE LITERIE ET DE COUCHAGE: PNEUMOLOGIE POUR L'HOPITAL 20 AOUT 1953 RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Lot n°1 : GAINÉ TÊTE DE LIT HORIZONTAL
Lot n°2 : LIT 3 ARTICULATIONS 90°200 AVEC MATELAS
Lot n°3 : TABLE A MANGER

Lot n°4 : TABLE DE CHEVET DIM 44X44X82CM MINIMUM

Lot n°5 : LIT ELECTRIQUE POUR SOINS INTENSIFS AVEC MOUVEMENT DE LATERALISATION

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : Lot n°1 : 209 999,88 (Deux cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-huit centimes)

Lot n°2 : 359 892,00 (Trois cent cinquante-neuf mille huit cent quatre-vingt-deux dirhams)

Lot n°3 : 50 580,00 (Cinquante mille cinq cent quatre-vingts dirhams)

Lot n°4 : 66 420,00 (Soixante-six mille quatre cent vingt dirhams)

Lot n°5 : 124 800,00 (Cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingts dirhams)

* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée de l'annexe N° 4 dûment remplie (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au service

des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2845/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
DBM/SM

Avis de la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 01/INDH/2025 Le 22/06/2025 à 09H30 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 01/INDH/2025 ayant pour objet :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OMOUMA A IMILCHIL, COMMUNE IMILCHIL CERCLE IMILCHIL -PROVINCE DE MIDELT.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 700 000,00 DHS HT (UN MILLIONS SEPT CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés ou bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province de MIDELT.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite de lieu est prévue le 16/06/2025 à 11H00 (La présence des architectes à cette visite est obligatoire toute absence entraînera l'écartement de leur offre.)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2846/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
DBM/SM

Avis de la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 02/INDH/2025 Le 22/06/2025 à 11H30 il sera procédé dans les bureaux du service des mar-

chés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 02/INDH/2025 ayant pour objet :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OMOUMA A TOUNFITE, COMMUNE TOUNFITE-CERCLE TOUNFITE, PROVINCE DE MIDELT.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 700 000,00 DHS HT (UN MILLIONS SEPT CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés ou bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province de MIDELT.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2847/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
DBM/SM

Avis de la consultation architecturale ouverte n° 03/INDH/2025

Le 28/06/2025 à 10H00 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 03/INDH/2025 ayant pour objet :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 22 UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 : 3 AU CERCLE MIDELT, 4 AU CERCLE ER RICH, 4 AU CERCLE BOUMIA, 5 AU CERCLE IMILCHIL ET 6 AU CERCLE TOUNFITE- PROVINCE DE MIDELT.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 060 000,00 DHS HT (CINQ MILLIONS SOIXANTE MILLES DIRHAMS HORS TAXES) Y COMPRIS LA CLÔTURE

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés ou bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province de MIDELT.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six Mille Dirhams, 00 Cts (6000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent mille Dirhams, 00 Cts TTC (300.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :
les prestataires d'études installés au maroc doivent fournir :

les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et des transports n°1003-15 du 20joudada I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n°2-98-984 du 4 Hija 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :

- D14
- D15
- D16
- D17
- D21

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2849/PA
ROYAUME DU MAROC

N° 2850/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES BUREAU DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 04/2025/CZ

Le Jeudi 29/05/2025 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 04/2025/CZ ayant pour objet :

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six Mille Dirhams, 00 Cts (6000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent mille Dirhams, 00 Cts TTC (300.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :
les prestataires d'études installés au maroc doivent fournir :

les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et des transports n°1003-15 du 20joudada I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n°2-98-984 du 4 Hija 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :

- D14
- D15
- D16
- D17
- D21

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2850/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

N° 31AOM/SNRT/2025
Le 28/05/2025 à 11 h 30 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Asfafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Lot n°1: Fourniture et mise en service d'une grille de commutation 12G/Multi-viewer et d'un système de contrôle et de gestion des tally pour les besoins des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.
Lot n°2: Fourniture et mise en service d'analyseurs de signaux audio/vidéo et de générateurs de signaux de références pour les besoins des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.
Lot n°3: Fourniture et mise en service de cartes de traitements des signaux audio/vidéo pour les besoins des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.
Lot n°4: Fourniture et mise en service de moniteurs de contrôle pour les besoins des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.
Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 27/05/2025 à 16 heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n°1 : 34 900,00 Dhs.
Lot n°2 : 10 000,00 Dhs.
Lot n°3 : 11 300,00 Dhs.
Lot n°4 : 15 500,00 Dhs.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :
Lot n°1 : 2 327 628,00 DHS TTC
Lot n°2 : 673 128,00 DHS TTC
Lot n°3 : 758 364,00 DHS TTC
Lot n°4 : 1 036 800,00 DHS TTC
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 2851/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :**

45/2025/B.G/PAZ
Le 30 Mai 2025 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des Logements Administratifs de la Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million neuf cent quatre-vingt-dix mille huit cent dix-huit dirhams, 00 Cts (1.999.818,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-neuf mille dirhams, 00 Cts (39.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2852/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

N° :46/2025/B.G/PAZ
Le 30 Mai 2025 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des Postes de Commandement au 1ère Annexe Azilal, 1ère Annexe Demnate, Cercle Oulana, Caidat Agoudine, Caidat Ououla, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent quatorze mille neuf cent quatre vingt dix huit dirhams, 00 Cts (1.414.998,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt huit mille dirhams, 00 Cts (28.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2853/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU,
Direction des Systèmes
d'Information et du
Numérique
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX**

N° 05/2025-DSIN
Le Jeudi 29 Mai 2025 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offre de prix pour objet : MAINTENANCE DU LOGICIEL RELATIF AU PORTAIL INTERNET ET INTRANET DU MINISTÈRE
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quatre mille huit cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (604 800,00 DH TTC);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Conformément à Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 2854/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILMANE
COMMUNE
DE BOUZNIKA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL A
MAJORATION**

N° 04/2025/SM
Marché reconductible
Le jeudi 29 mai 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n°04/2025/SM 29 mai 2025, ayant pour objet : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs de la commune de Bouznika.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-douze dirhams seize centimes toutes taxes comprises (328 592,16dhs.T.T.C.).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six mille cinq cent dirhams (6.500,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 2855/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE KAF
EL GHAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ**

N° 06/2025
Le mardi 20 mai 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la commune kaf el ghar sis au centre de kaf el ghar, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert simplifié sur offres de prix n° 06/2025 du 20/05/2025, pour : Acquisition d'une ambulance 4X4 au profit de la commune de Kaf el Ghar Province de Taza Région de Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre Cent cinquante Mille Dirhams (450 000,00 DHS) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8 000,00) DHS.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 2856/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat-Salé-Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES PRIX**
N°05/2025
Le 16/05/2025 à 10h00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 05/2025 pour achat des fournitures de bureau destinées à l'IFPS de Rabat et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Salé-Kénitra, en 2 lots séparés :
Lot 1 : Fournitures de bureau pour la direction régionale.
Lot 2 : Fournitures de bureau pour l'IFPS.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :
- Lot n° 1 : 205 640,40 DHS TTC (deux cent cinq mille six cent quarante dirhams et quarante Centimes TTC).
- Lot n° 2 : 107 809,20 DHS TTC (Cent Sept Mille Huit Cent Neuf Dirhams Et Vingt Centimes TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : 4000.00 (Quatre Mille Dirhams)
- Lot n°2 : 2000.00 (Deux Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.
N° 2857/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**

Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat-Salé-Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES PRIX**
N°05/2025
Le 16/05/2025 à 10h00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 05/2025 pour achat des fournitures de bureau destinées à l'IFPS de Rabat et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Salé-Kénitra, en 2 lots séparés :
Lot 1 : Fournitures de bureau pour la direction régionale.
Lot 2 : Fournitures de bureau pour l'IFPS.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :
- Lot n° 1 : 205 640,40 DHS TTC (deux cent cinq mille six cent quarante dirhams et quarante Centimes TTC).
- Lot n° 2 : 107 809,20 DHS TTC (Cent Sept Mille Huit Cent Neuf Dirhams Et Vingt Centimes TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : 4000.00 (Quatre Mille Dirhams)
- Lot n°2 : 2000.00 (Deux Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.
N° 2857/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat-Salé-Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES PRIX**
N°05/2025
Le 16/05/2025 à 10h00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 05/2025 pour achat des fournitures de bureau destinées à l'IFPS de Rabat et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Salé-Kénitra, en 2 lots séparés :
Lot 1 : Fournitures de bureau pour la direction régionale.
Lot 2 : Fournitures de bureau pour l'IFPS.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :
- Lot n° 1 : 205 640,40 DHS TTC (deux cent cinq mille six cent quarante dirhams et quarante Centimes TTC).
- Lot n° 2 : 107 809,20 DHS TTC (Cent Sept Mille Huit Cent Neuf Dirhams Et Vingt Centimes TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : 4000.00 (Quatre Mille Dirhams)
- Lot n°2 : 2000.00 (Deux Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.
N° 2857/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025
SEANCE PUBLIQUE**
Le 22/05/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams.
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 692 640,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Quarante DH dh)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.
La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
N° 2858/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan
Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
sur offres des prix
N° 12/DMST/2025**

« LUZIAN »
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIATION UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1
APPT 3 - MOHAMMEDIA

Dissolution anticipée
Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2025 de la société « LUZIAN » SARL AU, il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination de Mme. Najla RACHIDI comme liquidateur de la société ;
- Fixation du siège de liquidation à : BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 22/04/2025 sous N° : 865, RC N° : 36295.

N° 2859/PA

Fiduciaire ZAHIR «SARL AU»
Au capital de 100 000,00 DHS

Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guéliz Marrakech.

Tél / Fax : 05 24 43 41 06

Avis de constitution :

A/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 08/04/2025, enregistré à Marrakech le 10/04/2025, il a été constituée une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : NOMO EVENTS
2) Capital social : 100 000,00 DHS.

3) Siège social : Av Abdelkarim El Khattabi résidence Jawad 109 étages 3 Appt 43 Guéliz Marrakech

4) Objet : Entrepreneur de la gestion d'exploitation de services (événementiel). Entrepreneur de la gestion d'exploitation de services (conciergerie)

5) Gérance : M. Mohamed KARROUM et Mme Nouna ISBAH, Co-gérants pour une durée illimitée.
B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 02/05/2025 sous le N° 176571 RC N° 164403

N° 2860/PA

BSP MENA
RC : 621891

Suivant l'acte de cession et le P.V de l'AGE en date du 19/02/2025, il a été décidé ce qui suit :

- M. Oussama RAQI, titulaire de la CIN N° BH442594, cède 25 parts sociales à Mme. Radia MOUHYI titulaire de la C.I.N N° EE512566 ;

- M. Youness OUTLOU, titulaire de la CIN N° BH443418, cède 170 parts sociales à Mme. Radia MOUHYI titulaire de la C.I.N N° EE512566 ;

- Nomination de Mme. Radia MOUHYI comme gérant unique avec pouvoir de signature unique ;
- Augmentation de capital pour le porter de 50.000 DH à 100.000,00 DH par voie d'apport en numéraire.

- Refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17/04/2024 sous le N°967639.

N° 2861/PA

Fiduciaire May Consulting 7, Rue Lieutenant Fernand La villette, Casablanca. 0522 638595

Création
« ALCOVA DESIGN SARL AU »

Au terme d'un acte SSP en date de 23/04/2025 à Casablanca a été établi les statuts d'une SARL, dont les Caractéristiques sont :
DENOMINATION : « ALCOVA DESIGN SARL AU »
Objet social : Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant).
Siège social : 105 Bd, Rahal Meskini, 7ème Etage, appt 71 CASABLANCA
Capital social : 100.000,00 Dhs

Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit :

1- MR AZIZ MOHAMED OUHADOU : 1000 Parts.
Gérance : MR AZIZ MOHAMED OU HADDOU
Durée : 99 ans.

La création a été effectuée auprès de l'Ompic direct entreprise, Le 02/05/2025 et le RC N°674439.

Extrait Pour mention

N° 2862/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax : 0537649573 GSM : 0668792975.

«JIHADIMMO» S.A.R.L AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

RC: 382459 IF: 24828583
Au siège social : GROUPE ATTAKADDOU GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, les associés de la société à responsabilité limitée

«JIHADIMMO» SARL. Ont décidé ce qui suit :
Première résolution : Cession de parts sociales ;
L'assemblée générale prend acte de cession de 500 parts de la société par Mr. BOU-CHAIB JIHAD, Titulaire de la CIN N° BJ163214, ET 500 parts par Mr. EL HOUSSINE JIHAD, Titulaire de la CIN N° BJ281105 au profit de Mr. NAJIB EL FAIZ, Titulaire de la CIN N° HA21607.

Deuxième résolution : Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant.

La démission de Mr. BOU-CHAIB JIHAD de sa fonction gérant de la société «JIHADIMMO» SARL et nomination de Mr. NAJIB EL FAIZ nouveau gérant de la société.
Troisième résolution : transformation de la forme juridique

Transformation de la forme juridique de la société d'une société SARL à une société SARL AU.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°969465 RC n° 382459.

N° 2863/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -

SARL-BOUZNKA
Tél/Fax : 0537649573 GSM : 0668792975.

«EASY RENTAL» S.A.R.L.AU

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIATION UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKADDOU GH2-17 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA. RC: 656363 IF: 66183662

Au siège social : GROUPE ATTAKADDOU GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA. L'associé unique de la société «EASY RENTAL» SARL AU. A décidé ce qui suit :

Première résolution : Extension de l'objet social * L'associé unique décide d'ajouter à l'objet social de la société l'activité suivante :

- VENTE DES VOITURES OCCASIONNELLE.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°969457 RC n° 656363.

N° 2864/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA

Tél/Fax : 0537649573 GSM : 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/04/2025, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'association Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " HR BUILDING GOLDEN HOUSE" S.A.R.L.AU

Siège social : GROUPE ATTAKADDOU GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique :
- Mr. HICHAM RAJOUANI, apporteur en nature 900 000,00 DHS soit 9000 parts sociales

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 900.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. HICHAM RAJOUANI.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 969782 RC N°674749.

N° 2865/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL

Cité Sadi, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

HOLDING CMM

Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/04/2025, il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : Société «HOLDING CMM» S.A.R.L

- Objet : Marchand Effectuant Import- Export

- La prise de participation, la détention et la gestion

d'actions ou de parts sociales dans toutes sociétés constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

- Distributeur de produits alimentaires et agro-alimentaires.

- Vente en ligne de produits alimentaires et agro-alimentaires.

- Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar Etage 2, Appartement N° 4, Casablanca

- Durée : 99 ans.

Capital Social : 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts de 100 DH chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr LACROIX SHAINÉ 500 Parts

- Mr GRAOUI ABDELGHANI 300 Parts

- Mr BLALI HASSAN 200 Parts

Gérance : La société administrée et gérée par les Co-Gérants (une Gérance Séparée)

Mr LACROIX SHAINÉ Et Mr GRAOUI ABDELGHANI Et Mr BLALI HASSAN

Une seule et unique signature qui est celle de Mr LACROIX SHAINÉ Ou de Mr GRAOUI ABDELGHANI Ou de Mr BLALI HASSAN est jugée utile et unique.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02/05/2025 Sous N° 969781, RC N° 674747 / Casablanca.

13/07/2009
POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 2866/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE NOUACEUR

COMMUNE BOUSKOURA

DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ

N°07/2025/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 20/05/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°07/2025/CB/DTC du

pour achat d'un camion entrepreneur au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 410112,00 DH (quatre cent dix-mille

....., pour achat d'un camion entrepreneur au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 468000,00 DH (quatre cent soixante-huit mille dirhams et 00 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9300,00 DH (neuf mille trois cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les fiches techniques et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 2867/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE NOUACEUR

COMMUNE BOUSKOURA

DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ

N°08BIS/2025/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 20/05/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°08BIS/2025/CB/DTC pour l'achat des dalots sis à la commune de Bouskoura province Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 81 120,00 DH (quatre-vingt-un mille cent vingt dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500,00 DH (mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32- 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 2869/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE NOUACEUR

COMMUNE BOUSKOURA

DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ

N°07/2025/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 20/05/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°07/2025/CB/DTC du

cent douze dirhams) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8000,00 DH (huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 2868/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE NOUACEUR

COMMUNE BOUSKOURA

DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ

N°09BIS/2025/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 20/05/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°09BIS/2025/CB/DTC pour l'achat des dalots sis à la commune de Bouskoura province Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1500,00 DH (mille cinq cent dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500,00 DH (mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32- 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 2869/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE

PROVINCE DE NOUACEUR

COMMUNE BOUSKOURA

DIRECTION DES SERVICES

DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ

N°08BIS/2025/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 20/05/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°08BIS/2025/CB/DTC du

pour achat d'un camion entrepreneur au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 410112,00 DH (quatre cent dix-mille

cent douze dirhams) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8000,00 DH (huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الإجتماعية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2025/CHUSM

Le 28/05/2025 à 10h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Audit de conformité de l'exécution de la dépense du centre hospitalo-universitaire Souss-Massa au titre des exercices 2021, 2022, 2023.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 156 000,00 DHS TTC (Cent Cinquante-Six Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- 2 300,00 DHS (Deux Mille Trois Cents Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05, 06 et 07 du règlement de la consultation.

N° 2870/PA



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الإجتماعية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 03/2025/CHUSM

Le 28/05/2025 à 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACHAT DE FOURNITURE DE COUCHAGE DESTINEES AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS-MASSA (LOT UNIQUE)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 1 557 648,00 DHS TTC (Un million Cinq Cent Cinquante-Sept Mille Six Cent Quarante-Huit Dirhams Toute Taxe Comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- 23 000,00 DHS (Vingt Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

N° 2871/PA



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الإجتماعية

Avis d'appel à la concurrence pour conventionnement N° :
01/2025/CHUSM

Le 29/05/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à la Route nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence concernant :

«Achat de dispositifs médicaux Ostéosynthèse (12 Lots)»

Le dossier d'appel à la concurrence est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

22 591 404,00 Dhs TTC (Vingt-deux millions cinq cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises).

- Le cautionnement provisoire :

LOT N°	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHS EN CHIFFRES	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHS EN LETTRES
01	138 573,00	Cent trente-huit mille cinq cent soixante-treize
02	51 140,00	Cinquante et un mille cent quarante
03	28 296,00	Vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-seize
04	9 156,00	Neuf mille cent cinquante-six
09	55 822,00	Cinquante-cinq mille huit cent vingt-deux
10	37 872,00	Trente-sept mille huit cent soixante-douze
11	3 917,00	Trois mille neuf cent dix-sept
12	9 000,00	Neuf mille

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de consultation.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être :

- Déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à la Route nationale N°1, Agadir au plus tard le 28/05/2025 avant 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 06 du règlement de consultation.

المركز الإستشفائي الجامعي لجهة سوس ماسة- الطريق الوطنية رقم 1 من ب.د 56 أكادير الرئيسية.
Centre Hospitalo-Universitaire de Souss-Massa, Route nationale N°1, BP : 56 Agadir la principale
Tel : 05 28 82 00 40, Fax : 05 28 82 00 41, E-mail : chsooussmassa@gmail.com

N° 2872/PA



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الإجتماعية

Avis d'appel à la concurrence pour conventionnement N° :
02/2025/CHUSM

Le 30/05/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à la Route nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence concernant :

«Achat de dispositifs médicaux spécifiques (142 Lots)»

Le dossier d'appel à la concurrence est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

11 691 520,40 Dhs TTC (Onze millions six cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt Dirhams et quarante centimes Toutes Taxes Comprises).

- Le cautionnement provisoire :

LOT N°	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHS EN CHIFFRES	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHS EN LETTRES
05	3 490,00	Trois mille quatre cent quatre-vingt-dix
10	5 400,00	Cinq mille quatre cents
12	3 521,00	Trois mille cinq cent vingt et un
14	4 240,00	Quatre mille deux cent quarante
48	3 704,00	Trois mille sept cent quatre
49	5 526,00	Cinq mille cinq cent vingt-six
50	4 780,00	Quatre mille sept cent quatre-vingts
65	6 375,00	Six mille trois cent soixante-quinze
67	3 240,00	Trois mille deux cent quarante
75	3 240,00	Trois mille deux cent quarante
76	4 248,00	Quatre mille deux cent quarante-huit
77	3 600,00	Trois mille six cents
78	4 625,00	Quatre mille six cent vingt-cinq
87	6 106,00	Six mille cent six
97	7 780,00	Sept mille sept cent quatre-vingts
98	3 706,00	Trois mille sept cent six
110	3 815,00	Trois mille huit cent quinze
131	4 237,00	Quatre mille deux cent trente-sept

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de consultation.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être :

- Déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à la Route nationale N°1, Agadir au plus tard le 29/05/2025 avant 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 06 du règlement de consultation.

المركز الإستشفائي الجامعي لجهة سوس ماسة- الطريق الوطنية رقم 1 من ب.د 56 أكادير الرئيسية.
Centre Hospitalo-Universitaire de Souss-Massa, Route nationale N°1, BP : 56 Agadir la principale
Tel : 05 28 82 00 40, Fax : 05 28 82 00 41, E-mail : chsooussmassa@gmail.com

N° 2873/PA



CAN U20 : Maroc-Nigeria débouche sur un nul blanc

La sélection marocaine a fait match nul (0-0) avec l'équipe nigériane, lors de la deuxième journée du groupe B de la Coupe d'Afrique des nations de football des moins de 20 ans (CAN U20), dimanche au stade 30 Juin au Caire.

Au bout d'une partie très serrée, où la prudence a été de mise, les deux équipes, très préoccupées par l'enjeu, n'ont pas pris de risque, tout en essayant de profiter des erreurs défensives de l'adversaire.

Les joueurs marocains ont tardé à entrer dans le match, avant de parvenir, à la 20^{ème} minute, à retrouver leurs repères et à déployer leur jeu technique habituel, mais ils ont buté sur une équipe nigériane engagée physiquement et solide dans les duels individuels et les balles aériennes.

Lors de la deuxième mi-temps, le Onze national a appuyé un peu plus sur le champignon, imposant un rythme plus élevé aux Nigériens sans toutefois trouver la faille.

Dans l'autre match de ce groupe, la Tunisie a battu le Kenya par 3 buts à 1.

Suite à cette journée, le Maroc et le Nigeria comptent quatre points, devant la Tunisie (3 pts) et le Kenya (0 pt).



L'équipe du Maroc jouera son dernier match de la phase de poules, mercredi prochain, contre la sélection tunisienne.

Mohamed Ouahbi : Un résultat logique

Le match nul de la sélection marocaine (0-0) avec l'équipe nigériane, lors de la deuxième journée du groupe B de la CAN U20, est "logique", a indiqué le sélectionneur national Mohamed Ouahbi, dimanche au Caire, se disant "satisfait" du rendement des joueurs.

Le résultat est positif vu la force de l'adversaire, a affirmé Ouahbi lors de la conférence de presse d'après match.

Les joueurs étaient animés par la volonté de glaner les trois points, a souligné le coach national, ajoutant que lors d'une partie cadennassée, le rendement des joueurs marocains était bon sur les plans physique et tactique, avec un équilibre entre les aspects défensif et offensif, malgré un manque de précision parfois.

Les joueurs sont appelés à maintenir leur esprit solidaire pour pouvoir aller loin dans la compétition, a-t-il suggéré, affirmant que l'objectif est de signer une victoire lors de la prochaine sortie contre la Tunisie.

Ouahbi a indiqué que Aït Boudlal souffre d'une blessure musculaire et aura besoin de temps pour se remettre, alors que Zabiri pourrait jouer le prochain match en cas de guérison totale.

De son côté, l'entraîneur de l'équipe nigériane, Aliyu Zubairu, a qualifié de "juste" le résultat de ce match, précisant qu'il a opté pour un jeu tactique strict pour faire face à la puissance de l'équipe du Maroc.

Il a estimé que le match contre l'équipe du Kenya n'est pas gagné d'avance, vu la prestation de cette dernière lors de son premier match contre le Maroc.

Trophée de la Peña Madridista



La 19^{ème} édition du tournoi de la Peña Madridista de Casablanca/Fondation Real Madrid de football aura lieu, à l'instar des années précédentes, sur les terrains du Collège Juan Ramon Gimenez à Casablanca, les 10, 17, 24 et 31 mai courant.

Ce tournoi comportera deux tableaux de compétition. Le premier concernera les garçons âgés de 10 et de 11 ans avec la participation de 8 équipes réparties en deux groupes.

Quant au second, à savoir, la 13^{ème} édition du tournoi MDJD/Peña, il sera réservé aux filles de 13 à 17 ans avec l'engagement de 4 équipes.

A cet effet, une conférence de presse sera donnée jeudi prochain à partir de 18h au COC Rugby.

Botola Pro D1 : Le FUS se maintient en course pour la C1

Le MAT quitte la zone de relégation

Le FUS de Rabat s'est largement imposé face au Difaa El Jadida (5-0), en match de la 28^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi", gardant toutes ses chances pour la qualification en Ligue des champions d'Afrique.

Les Fussistes ont pris le dessus sur le DHJ grâce à des buts signés Amine Souane (7^e), Marouane Hadhoudi (45^e+1), Anas Serrhat (58^e), Hamza Hannouiri (83^e) et Yassine Fatine (90^e+1).

A deux journées de la fin de cette saison, le FUS se positionne en 4^{ème} position avec 47 points, à 4 unités de l'AS FAR

(28/51 pts). En bas du classement, le Moghreb de Tétouan (14^e/23 pts) s'est extirpé de la zone de relégation après sa victoire (3-0) face à la Renaissance Zemamra (6^e/44 pts), qui jouera ses dernières chances pour une place en Coupe de la CAF.

Pour sa part, le Maghreb de Fès (5^e/45pts) a réalisé une bonne opération en l'emportant (2-0) face à la JS Soualem (15^e/22 pts).

La Renaissance de Berkane, sacrée prématurément championne du Maroc, est allée s'imposer (4-0) chez le COD Meknès (10^e/36 pts), alors que l'Ittihad de Tanger

(12^e/34 pts) a battu Chabab Mohammédia déjà relégué (2-1).

De son côté, l'Olympic de Safi (8^e/42 pts) s'est imposé (3-2) face au Hassania d'Agadir (13^e/29 pts), tandis que le Raja de Casablanca (7^e/42^e) a fait match nul contre l'Union Touarga (11^e/35^e).

Résultat

WAC-AS FAR : 2-1
MAS-JSS : 2-1
MAT-RCAZ : 3-0
HUSA-OCS : 2-3
DHJ-FUS : 0-5
SCCM-IRT : 1-2
CODM-RSB : 0-4
UTS-Raja : 0-0

Classement

1-RSB : 64 pts
2-AS FAR : 51 pts
3-WAC : 48 pts
4-FUS : 47 pts
5-MAS : 45 pts
6-RCAZ : 44 pts
7-Raja : 42 pts
OCS : 42 pts
9-DHJ : 39 pts
10-CODM : 36 pts
11-UTS : 35 pts
12-IRT : 34 pts
13-HUSA : 29 pts
14-MAT : 23 pts
15-JSS : 22 pts
16-SCCM : 4 pts

Football féminin: L'AS FAR sacrée championne du Maroc pour la 12^{ème} fois

L'AS FAR a remporté le Championnat national de football féminin de première division (D1) de la saison 2024-2025, pour la 12^{ème} fois de son histoire, la 10^{ème} consécutive.

Le sacre des Militaires intervient après avoir totalisé 66 points, à l'issue de l'avant-dernière journée du championnat professionnel féminin.

Il s'agit du 12^e titre de l'AS FAR, après ceux de 2013, 2014, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

Ligue des champions

L'Inter et le Barça prêts pour une nouvelle éruption

Six jours après la spectaculaire éruption de buts et de beau jeu de l'aller (3-3), l'Inter Milan et le FC Barcelone sont sur des charbons ardents pour décrocher mardi (20h00) leur billet pour la finale de la Ligue des champions.

La dernière fois que le Barça a disputé une demi-finale de C1 à San Siro, en 2010, le géant catalan, porté alors par Lionel Messi et Zlatan Ibrahimovic, avait mis deux jours en car pour rallier Milan.

Cette fois, le Barça n'a rien à redouter des caprices de l'Eyjafjöll, ce volcan islandais dont les cendres avaient paralysé il y a quinze ans le trafic aérien.

Mais après une première manche enflammée par l'ouverture du score de Marcus Thuram d'une improbable talonnade et les coups de génie du phénomène Lamine Yamal, San Siro, rempli de 70.000 spectateurs, se prépare à vivre un choc qui pourrait envoyer de nouvelles répliques sismiques à travers tout le football européen.

"Nous allons tout donner à Milan, nous avons été supérieurs (à aller) malgré le match nul (...) je suis sûr que nous passerons", a assuré Yamal qui, du haut de ses 17 ans, avait relancé son équipe menée 2-0 avec une prestation qui a immanquablement relancé les comparaisons avec Messi.

"Nous jouerons le match retour comme une finale", a renchéri Hansi Flick.

L'entraîneur allemand a déjà remporté deux trophées, la Supercoupe d'Espagne et la Coupe du Roi, mais les six prochains jours seront décisifs pour déterminer si sa première saison catalane est un succès.

Il peut en effet offrir au Barça mardi une



première finale de Ligue des champions depuis 2015, une éternité pour le club catalan et ses supporters, et quasiment assurer un 28e titre de champion en remportant à domicile le Clásico dimanche.

Pour aborder cette semaine capitale, Flick a fait tourner son effectif samedi contre la

lanterne rouge Valladolid que le Barça a eu toutes les peines du monde à renverser (2-1).

Il a fallu les entrées de Yamal, dès la 38e minute, puis de Raphinha et de Frenkie De Jong à la pause pour que son équipe décroche sa 13e victoire lors des 14 dernières journées de Liga.

Son homologue de l'Inter, Simone Inzaghi, a adopté exactement la même stratégie et l'a même poussée à l'extrême avec pas moins de dix changements par rapport à l'équipe alignée la semaine dernière au stade Montjuïc.

L'Inter, dont le troisième et dernier sacre dans la compétition-reine remonte à cette volcanique année 2010 où il avait éliminé le Barça, est difficilement venu à bout du mal classé Vérone (1-0).

Mais le champion d'Italie en titre, devancé de trois points par Naples, n'a plus son destin en mains en Serie A et semble vouloir se concentrer sur la Ligue des champions.

"Le match aller nous a donné beaucoup de confiance car on a fait notre match contre l'une des équipes les plus fortes du monde", a rappelé Massimiliano Ferris, l'adjoint d'Inzaghi, suspendu samedi.

S'il refuse de parler d'un plan anti-Yamal, le technicien italien a laissé entendre que museler la pépite catalane sera la clef.

"L'idée serait de priver nos adversaires du ballon. Contre ces grandes équipes, cela peut nous permettre de réduire la pression", a-t-il avancé.

Pour rallier leur deuxième finale sur les trois dernières éditions de la C1, après celle perdue contre Manchester City en 2023 (1-0), les Nerazzurri pourraient enregistrer le retour quasiment inespéré de Lautaro Martínez.

Sorti à aller à cause d'une blessure à la cuisse gauche, le capitaine et buteur argentin pourrait finalement tenir sa place.

Et quand le "Toro", qui a déjà fait mouche huit fois cette saison en Ligue des champions, est en forme, son association avec Marcus Thuram fait souvent des étincelles.

Arnold annonce son départ de Liverpool

Le défenseur international anglais Trent Alexander-Arnold a annoncé lundi sur X son départ cet été de Liverpool, avec lequel il vient de remporter la Premier League, sans préciser son nouveau club.

"Après 20 ans au Liverpool FC, il est temps pour moi de confirmer que je partirai en fin de saison", a-t-il écrit sur le réseau social, à propos de son club formateur. Le joueur de 26 ans est fortement pressenti au Real Madrid la saison prochaine.

"C'est de loin la décision la plus difficile de ma vie, a assuré le latéral droit. Ce club a été toute ma vie pendant 20 ans".

"Je prends cette décision pour connaître un nouveau défi, sortir de ma zone de confort et repousser mes limites sur les plans professionnel et personnel", a expliqué Trent Alexander-Arnold.

Une décision confirmée par le club anglais dans un communiqué. "Alexander-Arnold a rejoint l'Académie de Liverpool à l'âge de six ans et a gravi les échelons chez les jeunes avant de faire ses débuts en senior en 2016", a rappelé Liverpool.

"Il a disputé 352 matches pour les Reds à ce jour, marquant 23 buts et remportant huit titres, dont le titre de Premier League cette saison", a ajouté le club.

Alexander-Arnold est considéré comme l'un des meilleurs latéraux au monde, grâce notamment à sa vitesse et sa technique de passe. Il a été l'un des piliers du Liverpool de Jürgen Klopp avec qui il a remporté la Ligue des champions en 2019 et atteint la finale en 2018 et 2022, avant le remplacement du technicien allemand par le Néerlandais Arne Slot cette saison.

Harry Kane brise enfin la malédiction avec le Bayern

Le capitaine de l'Angleterre Harry Kane a enfin brisé la malédiction dimanche en remportant à 31 ans un premier titre, le championnat d'Allemagne, pour sa deuxième saison avec le Bayern.

Quelques jours avant l'officialisation du sacre, le président d'honneur du géant munichois Uli Hoeness, a rendu sur la chaîne Sky un hommage très appuyé à son attaquant: "Il n'y a personne d'autre qui l'aura plus mérité que lui. Il se bat, il travaille, il marque un nombre incroyable de buts, mais il travaille aussi pour toute l'équipe."

Quelques minutes après le match nul de Leverkusen sur la pelouse de Fribourg (2-2), suivi dans un restaurant munichois avec quelques coéquipiers, l'intéressé a repris le "We are the champions" de Queen, dans une vidéo publiée sur son compte instagram. Juste avant, il avait posté une story avec un trophée en or sur un fond noir.

Recruté pour 100 millions d'euros, une somme record pour la Bundesliga, l'ancienne figure de proue de Tottenham est l'un des attaquants les plus brillants de sa génération, capitaine et meilleur buteur de la sélection anglaise (71), meilleur réalisateur de la Coupe du monde 2018 (6), de la Ligue des champions 2024 (8), du championnat d'Angleterre 2016 (25), 2017 (29), 2021 (23), du championnat d'Allemagne 2024 (36), et Soulier d'or européen (2024).

Et pourtant... Passé ses 30 ans à l'été 2023, il n'avait toujours pas remporté le moindre titre collectif, une anomalie désormais corrigée.

"Beaucoup de personnes ne parlent que du fait que je n'ai remporté aucun titre dans ma carrière. Ce serait bien de pouvoir les réduire au silence", avait-il glissé début février après la victoire du Bayern contre Kiel (4-3).

Avant le sacre, Harry Kane avait disputé et perdu six finales, dont deux avec l'Angleterre à l'Euro -en 2021 contre l'Italie et en 2024 contre l'Espagne-, et une finale avec Tottenham en Ligue

des champions -contre Liverpool en 2019. Il avait également terminé à la 2e place du championnat d'Angleterre avec les Spurs (2017).

Pour connaître enfin la joie de soulever un trophée après avoir passé sa carrière en Angleterre, il s'est engagé à l'été 2023 avec le Bayern, mastodonte du foot allemand et qui a remporté au moins un titre chaque année depuis 2012.

Le lendemain de sa signature, le 12 août, le Bayern parvient en extremis à le qualifier pour la Supercoupe d'Allemagne dans l'espoir de briser rapidement le sort. Il joue une demi-heure, mais le Bayern est corrigé par le RB Leipzig à l'Allianz Arena (3-0).

Sa première saison munichoise a été à l'image de sa carrière jusque-là. Avec 36 buts en Bundesliga, il a longtemps été sur les temps de passage du record de Robert Lewandowski (41), et a pu décrocher le Soulier d'Or européen. Mais toujours pas de titre collectif, la faute à une saison quasiment parfaite de Leverkusen en Bundesliga, alors que l'aventure en Ligue des champions s'est arrêtée en demi-finale à Madrid contre le Real.

Recruté pour remplacer Lewandowski, parti au FC Barcelone en juillet 2022, Kane présente un profil d'attaquant bien différent de celui de l'international polonais, participant beaucoup plus à la construction du jeu.

Il aura l'occasion d'enrichir son palmarès dès les prochaines semaines, avec à l'horizon le Mondial des clubs aux Etats-Unis (14 juin-13 juillet) et la Supercoupe Franz-Beckenbauer (16 août). Puis viendront les nouveaux rêves d'Europe en Ligue des champions.

En sélection, l'Allemand Thomas Tuchel, qu'il a côtoyé avec le Bayern de fin mars 2023 à mi-mai 2024, a été nommé à la tête des Three Lions et l'a confirmé sans hésitation comme capitaine.

A court terme, les regards de Kane se portent forcément sur le Mondial-2026 en Amérique du Nord et à moyen terme sur l'Euro-2028 à domicile en Angleterre, lorsqu'il soufflera presque ses 35 bougies.

Santé mentale: La thérapie IA devient réalité, pas toujours sous contrôle

Des chercheurs de l'Université Dartmouth ont mis au point une interface d'intelligence artificielle (IA) générative pour psychothérapie, qui se veut une alternative à des applications non régulées dont les professionnels de santé mentale craignent les dangers.

"Même si on multipliait par dix le nombre de professionnels, ce ne serait pas assez" pour satisfaire la demande actuelle de soutien psychologique, plaide Nick Jacobson. "Donc on a besoin de quelque chose de différent pour y répondre."

Le professeur à l'Université américaine de Dartmouth College pense à Therabot, son assistant IA patiemment mis au point avec des collègues depuis près de six ans.

A la différence de beaucoup de start-up qui ont déjà mis sur le marché leur application de thérapie IA, ces chercheurs ne souhaitent pas se presser. Pour Michael Heinz, psychiatre et copilote du projet, "on parle plutôt d'années que de mois" avant la mise en ligne.

"Nous devons encore creuser sur le terrain de la sécurité", justifie l'universitaire, "avoir vraiment une compréhension

assurée du fonctionnement de ces choses avant de pouvoir se lancer".

Pour développer son interface, l'équipe a d'abord utilisé des retranscriptions de consultations, puis des vidéos de formation, mais s'est retrouvée "dans une impasse", se rappelle Nick Jacobson, psychologue de formation.

Elle s'est finalement résolue à entrer, manuellement, des simulations de conversations, pour couvrir le champ le plus large possible et s'assurer de la qualité des réponses.

Fin mars, les chercheurs de Dartmouth ont publié la première étude clinique du genre, qui montre que Therabot améliore l'état de patients souffrant d'anxiété, de dépression ou de troubles du comportement alimentaire, par rapport à ceux qui n'en ont pas bénéficié.

Ils travaillent déjà à un nouvel essai, qui comparerait cette fois les effets de leur assistant à ceux de thérapies classiques.

"Je vois un avenir avec des chatbots testés scientifiquement (...) et développés à des fins de santé mentale", commente Vaile Wright, responsable de l'innovation au sein de l'Association américaine de



psychologie.

Mais à part Therabot, qui n'est pas encore commercialisé, "il n'y a pas de produit comme ça sur le marché", avance-t-elle. "Certains ne sont même pas élaborés par des experts."

Patron de la plateforme Earkick, qui compte plus de 100.000 utilisateurs, pour l'essentiel aux Etats-Unis, Herbert Bay refuse l'étiquette accolée à d'autres start-up et assure que son thérapeute IA, baptisé

Panda, est "super sûr".

"Ce qu'il s'est passé avec Character AI ne pourrait pas arriver chez nous", clame cet entrepreneur en série, en référence au suicide en octobre d'un jeune utilisateur de 14 ans de cette autre application, dont la mère a mis en cause le rôle du chatbot dans ce geste.

La santé mentale en ligne est théoriquement sous l'autorité de l'Agence américaine du médicament (FDA). "La FDA

ne certifie pas les applis d'IA", a précisé à l'AFP l'agence, selon laquelle "les thérapies numériques ont le potentiel d'améliorer l'accès des patients" au soutien à la santé mentale.

Earkick, qui réalise actuellement une étude clinique, selon Herbert Bay, a mis en place des alertes en cas de crise ou d'idées suicidaires, repérées par le modèle d'IA dans une conversation.

"Les cas très graves, ce n'est pas pour une IA", dit-il. "Nous, on est là pour l'accompagnement au quotidien."

"Appeler son thérapeute à deux heures du matin", fait valoir Herbert Bay, "ce n'est juste pas possible", alors que le chatbot est disponible en permanence.

Sujet à des troubles du stress post-traumatique, Darren a dialogué avec ChatGPT, qui à la différence d'Earkick ou Therabot, n'est pas spécifiquement conçu comme un outil de santé mentale. "J'ai l'impression que ça me réussit", dit-il, même s'il espère pouvoir démarrer prochainement des séances avec un thérapeute humain. "Je le recommanderais aux gens qui souffrent d'anxiété et sont en détresse."

Recettes

Calamar au chorizo et épices du Maroc



Ingédients

1 kg Calamar
50 g Chorizo
400 g Purée de tomates
10 cl Vin blanc
30 cl Eau
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4 càs D'huile d'olive
2 càc Poivre
3 càc Sel
3 càc Épices du Maroc

Préparation

Etape 1 / 3

Mettre en mode dorage pendant 10 minutes, mettre l'huile d'olive, l'ail, le calamar et le chorizo, remuer pour faire dorer les ingrédients.

1kg Calamar
50g Chorizo

2 Oignons
2 Gousse d'ail
4càs D'huile d'olive
2càc Poivre
3càc Sel
3càc Épices du Maroc

Etape 2 / 3

Arrêté le monde dorage. Mettre la purée de tomates, Vin blanc et l'eau. Mettre en mode sous pression pendant 10 minutes

400g Purée de tomates
10cl Vin blanc
30cl Eau
Cuisson haute pression
10 min

Etape 3 / 3

Goûter et assaisonner si besoin, bonne dégustation.

Trump se déguise en pape sur les réseaux sociaux et s'attire des critiques

Donald Trump a publié sur son réseau social un portrait de lui le montrant vêtu de la tenue papale, une image reprise par la Maison Blanche qui lui a attiré des critiques, quelques jours avant le conclave au Vatican qui élira le successeur de François.

Vraisemblablement générée par l'intelligence artificielle, la photo en couleur diffusée vendredi sur son réseau social Truth Social montre le président des Etats-Unis assis à l'air solennel dans un fauteuil, le visage fermé, habillé de la soutane blanche du pape, coiffé de la mitre, arborant l'imposante croix en or autour du cou, main gauche posée sur sa cuisse et index droit levé vers le ciel.

Elle a ensuite été rediffusée par le compte officiel de la Maison Blanche sur X.

Depuis son retour à la Maison Blanche le 20 janvier, Donald Trump sature l'espace médiatique américain et mondial avec des annonces et commentaires sur tous les sujets. Il avait blagué en début de semaine sur l'élection du prochain chef du 1,4 milliard de catholiques, une minorité religieuse aux Etats-Unis.

"J'aimerais être pape. Ce serait mon choix numéro un", avait-il lancé, interrogé par des journalistes sur ses préférences quant au successeur de François, mort le 21 avril, lundi de Pâques, à l'âge de 88 ans.

Le montage diffusé sur les réseaux sociaux a été dénoncé samedi comme un manque de respect pour la figure du défunt souverain pontife.

"Il n'y a rien d'intelligent ou d'amusant dans cette image, Monsieur le Prési-

dent", a écrit sur X la Conférence catholique de l'Etat de New York.

"Nous venons d'enterrer notre bien-aimé pape François et les cardinaux sont sur le point d'entamer un conclave solennel pour élire un nouveau successeur de saint Pierre. Ne vous moquez pas de nous", a ajouté l'institution, qui représente les évêques du quatrième Etat des Etats-Unis. "C'est une offense profonde, pour moi et mes concitoyens catholiques dans le monde, alors que nous pleurons notre pape François bien-aimé", a ajouté la gouverneure démocrate de cet Etat, Kathy Hochul, toujours sur X.

La veille de son décès, le pape avait brièvement reçu, le dimanche de Pâques, le vice-président américain JD Vance, catholique converti et très conservateur, deux mois après les vives critiques de

François contre la politique d'expulsion d'immigrés par l'administration Trump.

Il avait mis en garde contre une "crise majeure" qui "commence mal et finira mal". Quelque 20% des Américains se déclarent catholiques et des sondages de sortie des urnes avaient indiqué en novembre qu'ils avaient voté à environ 60% en faveur de Donald Trump.

Une partie de cet électorat catholique, notamment originaire d'Amérique latine, exprime l'espoir qu'un pape plus conservateur succèdera à François considéré comme progressiste sur les questions sociales.

A partir du 7 mai, 133 cardinaux du monde entier, âgés de moins de 80 ans et donc habilités à élire le pape, se réuniront pour un conclave au Vatican à huis clos afin de choisir un successeur à François.

